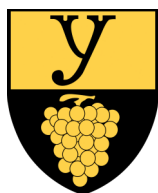


RAPPORT DE GESTION ET COMPTES 2020



RAPPORT DE GESTION 2020 DE LA MUNICIPALITÉ D'YVORNE DE ΓΑ ΜΟΝΙCΙΠΑΛΙΤΗ Δ.ΥΒΟΚΝΗ

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- ⇒ de l'art. 93c de la loi sur les communes (LC),
- ⇒ de l'art. 34 du règlement sur la comptabilité des communes (RCCom),
- ⇒ de l'art. 94 du règlement du Conseil communal d'Yverne (RCC),

la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport de gestion à votre approbation, ainsi que les comptes de la commune arrêtés au 31 décembre de l'exercice concerné.

Conseil communal	3
Organisation du Conseil communal	3
Sommaire des séances	5
Municipalité	7
Organisation de la Municipalité	7
Activité générale	8
Relations extérieures	8
Votations et élections	10
Administration générale	12
Greffé municipal	12
Archives communales	12
Service informatique	14
Personnel communal	15
Service des finances	17
Bourse communale	17
Impôts	19
Office de la population	20
Naturalisations	20
Patrimoine vert	23
Vignes communales	23
Terrains agricoles	26
Terrains de sport	26
Forêts	26
Urbanisme	27
Aménagement du territoire	27
Police des constructions	28
Police des campings	30
Politique énergétique et développement durable	31
Circulation et stationnement	32
Ecoles	33
Santé	33
Cohésion sociale	34
Service des eaux	35
Secteur des eaux	35
Réseau de distribution d'eau	35
Epuration	36
Travaux publics	37
Secteur voirie	37
Assainissement	37
Gestion des déchets	37
Bâtiments	39
Eclairage public	40
Sécurité publique	41
Conclusions	42

Nota bene

Les rapports de gestion des associations de communes constituées conformément aux articles 112 et suivants de la loi sur les communes sont soumis à leur conseil intercommunal respectif, conformément à leurs statuts. Ils peuvent être obtenus, à titre informatif, directement auprès desdites associations ou sur leur site Internet.

Afin de faciliter la lisibilité du présent rapport, la forme épiciène est adoptée.

CONSEIL COMMUNAL

Organisation du Conseil communal

Au 31 décembre 2020

Bureau du Conseil élargi

Président	Stalder Guy
1 ^{er} vice-président	Crot Jean-Louis
2 ^e vice-président	Bernasconi Christian
Scrutateurs	Glauser Claire Roux Sébastien
Scrutateurs suppléants	Major Geneviève Perret Alexandra
Secrétaire	Détraz Jaquerod Christelle
Huissier	Müller Francis

Commissions permanentes

Commission de gestion

Mmes et MM.	Bernasconi Yschelle Engel Oriane Aeppli Serge Hüttenmoser Marc Maret Jean-Daniel Suardet Martin Turrian Sébastien
-------------	---

Commission des finances

Mme et MM.	Wagner Suzanna Crot Jean-Louis Deladoey Frédéric Kohli Charles-Henri Verdon Stéphane
------------	--

Commission communale de recours

Mme et MM.	Engel Oriane Conus Marc-André Crot Jean-Louis
------------	---

Délégations permanentes

Association intercommunale du Stand des Grandes Iles d'Amont

<i>Délégués au Conseil intercommunal</i>	Maret Jean-Daniel Conus Marc-André
--	---------------------------------------

Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région d'Aigle (AERA)

<i>Délégué au Conseil intercommunal</i>	Verdon Stéphane
---	-----------------

Démissions

Ont démissionné du Conseil communal en 2020 :

- ⇒ M. Pierre-Alain Blanc,
- ⇒ M. Martin Wichser.

Rédaction d'un nouveau règlement de fonctionnement pour le Conseil communal

Suite aux remarques de la Préfète du district d'Aigle à l'occasion de sa visite annuelle de fin 2018, et à la séance d'information à l'intention des commissions de surveillance au cours de laquelle il a été rappelé les principales dispositions légales et réglementaires en vigueur, le bureau du Conseil a engagé, au début du printemps, la rédaction d'un nouveau règlement du Conseil communal.

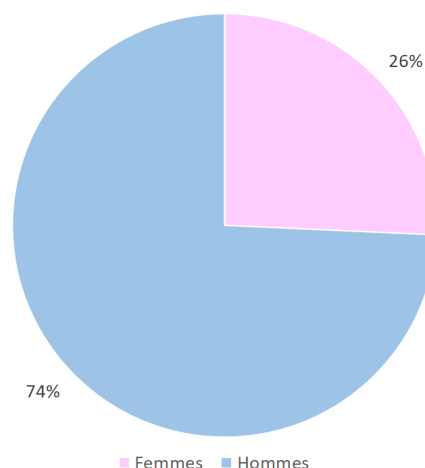
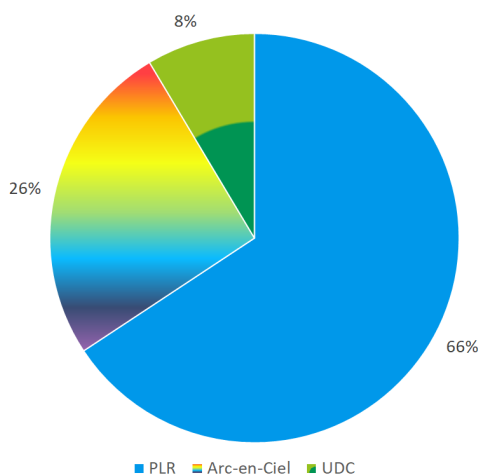
Pour ce faire, il a constitué un groupe de travail formé des conseillères et conseillers Claire Glauser, Danielle Nicolier, Christian Bernasconi, Jean-Louis Crot, Maxime Isoz, Jean-Daniel Maret, Sébastien Roux et Guy Stalder, lesquels se sont entourés des compétences de la secrétaire du Conseil communal et du secrétaire municipal.

Les travaux dudit groupe ont toutefois dû être mis en suspens durant une grande partie de l'année en raison des restrictions sanitaires engendrées par le coronavirus COVID-19.

Ce nouveau règlement sera néanmoins soumis au Conseil communal d'ici la fin de la présente législature, de manière à entrer en force pour l'installation des autorités de la législature 2021-2026.

Composition du Conseil communal au 31 décembre 2020

Nom	Prénom	Adresse	Parti / groupement
Aeppli	Serge	La Coche 23	UDC
Allenbach	Tania	Rue du Collège 15	Arc-en-Ciel
Ansermoz	Jean-Luc	Les Rennauds 16	PLR
Barbay	Alain	Versvey 42	PLR
Benassi	Marco	Aux Planteaux 1	PLR
Bernasconi	Christian	Vers-Monthey 4	PLR
Bernasconi	Yschelle	Vers-Monthey 4	Arc-en-Ciel
Bournoud	Claude André	Les Rennauds 42	PLR
Conus	Marc André	Versvey 30	PLR
Crot	Jean-Louis	Les Maisons Neuves 24	Arc-en-Ciel
Deladoey	Frédéric	Les Maisons Neuves 6	PLR
Dervey	Nicolas	Vers la Cour 33	PLR
Engel	Oriane	Vers la Cour 2	PLR
Glauser	Claire	Vers-Monthey 4b	Arc-en-Ciel
Gugelmann	Quentin	Les Rennauds 9	Arc-en-Ciel
Hüttenmoser	Marc	La Magnenaz 5	PLR
Isoz	Maxime	Les Portes Rouges 1	PLR
Kohli	Charles-Henri	Les Tannes 2	PLR
Lüthi	François	Rue du Collège 9	UDC
Major	Geneviève	Les Rennauds 44	PLR
Maret	Jean-Daniel	Vers Morey 42	PLR
Merli	Raphaël	Vers Morey 23	PLR
Minod	Ludovic	Les Jaccolats 14	PLR
Morier	Yves	Vers-Monthey 3	Arc-en-Ciel
Nicolier	Danielle	Les Maisons Neuves 9	Arc-en-Ciel
Perret	Alexandra	La Coche 13	Arc-en-Ciel
Pilet	Fabrice	Les Maisons Neuves 1	PLR
Polzer Zuzarte	Annette	Champ Rogier 2	PLR
Roux	Sébastien	Versvey 8	PLR
Stalder	Guy	Les Blettaux 1	UDC
Suardet	Martin	Champ Rogier 12	PLR
Tabord	Diego	Les Maisons Neuves 9	PLR
Turrian	Sébastien	Les Maisons Neuves 30	PLR
Verdon	Stéphane	En Tronchet 1	PLR
Wagner	Susanna	Les Maisons Neuves 34	Arc-en-Ciel



Sommaire des séances

Séance du 6 février 2020

Préavis no 10-2019

Demande de crédit pour la construction d'une nouvelle chambre réductrice de pression au lieu-dit "Les Combes" et la démolition de la chambre coupe-pression de Vers-Morey

Adopté à l'unanimité

Communications de la Municipalité

- ⇒ dépollution des sols sur aires autoroutières du Chablais,
- ⇒ annonce du dépôt d'une plainte pénale suite à la découverte de déprédations au cimetière.

Séance du 14 mai 2020

Communications de la Municipalité

- ⇒ point de situation sur l'avancement des travaux de construction d'une nouvelle chambre réductrice de pression au lieu-dit "Les Combes",
- ⇒ état des lieux des mesures prises au niveau communal dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19.

Séance du 25 juin 2020

Préavis no 01-2020

Demande de crédit pour le remplacement de l'éclairage public du Boulevard d'Yverne

Retiré de l'ordre du jour par la Municipalité

Préavis no 02-2020

Rapport de gestion et comptes 2019

Adopté à l'unanimité

Préavis no 03-2020

Adoption du règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique et l'utilisation du Fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable

Adopté à l'unanimité

Préavis 04-2020

Fixation du nombre de municipaux pour la législature 2021-2026

Adopté par 27 oui et 2 abstentions

Communications de la Municipalité

- ⇒ installation temporaire d'une sculpture à Yverne dans le cadre de l'Exposition Ailyos Art Nature,

- ⇒ engagement d'un employé temporaire en raison de l'arrêt de deux collaborateurs pour raison de santé,

- ⇒ annulation des festivités du 1er Août en raison de la résurgence apparente du coronavirus.

Séance du 1er octobre 2020

Communications de la Municipalité

- ⇒ annonce de la démission du marguillier de l'église d'Yverne,
- ⇒ annonce de la mise au concours d'un mandat pour le tonte des terrains de football suite à la dénonciation du contrat par les responsables actuels,
- ⇒ annonce de l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique et l'utilisation du Fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable,
- ⇒ point de situation sur l'état d'avancement des travaux d'élaboration du nouveau plan d'affectation communal,
- ⇒ information sur la reprise du dossier de remplacement de l'éclairage public du Boulevard d'Yverne.

Séance du 29 octobre 2020

Préavis no 05-2020

Arrêté d'imposition pour l'année 2021

Adopté à l'unanimité

Communications de la Municipalité

- ⇒ aménagement d'un petit chalet temporaire sur la terrasse de l'Auberge de la Couronne,
- ⇒ clin d'œil grinçant sur la réception des jeunes citoyens de la commune.

Séance du 17 décembre 2020

Préavis no 06-2020

Budget communal pour 2021

Adopté à l'unanimité

Préavis no 08-2020

Demande de crédit d'étude pour l'assainissement des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires de la route de Lausanne

Adopté à l'unanimité

Communications de la Municipalité

- ⇒ mise à l'enquête du marquage de huit places de stationnement au droit du Restaurant du Torrent,

- ⇒ annonce de la désaffectation provisoire de la cheminée du Caveau d'Yvorne,
- ⇒ évolution du dossier de remplacement de l'éclairage public du Boulevard d'Yvorne,
- ⇒ annonce de la prochaine suppression du Noctibus.

MUNICIPALITÉ

Organisation de la Municipalité



Chollet Edouard
Syndic

Administration générale
Finances
Mobilité

PLR

Administration
Personnel
Finances
Impôts
Transports publics



Bassang Alain
Municipal

Patrimoine vert
Tourisme

PLR

Vice-syndic 2019-2020

Vignes
Terrains agricoles
Forêts
Chemins pédestres
Tourisme
Dangers naturels



Deregis Isabelle
Municipale

Urbanisme

PLR

Vice-syndique 2018-2019

Service de l'urbanisme
Police des constructions
Stationnement
Campings



Frutschi Marie-Hélène
Municipale

Ecoles
Santé
Cohésion sociale
Cultes

PLR

Enseignement
Santé publique
Cultes
Prévoyance sociale cantonale
Vie associative et culture
Relations intergénérationnelles



Minod Eric
Municipal

Eaux
Epuration
Protection de la population

PLR

Vice-syndic 2020-2021

Service des eaux
Réseau d'égouts
Station d'épuration
Défense contre l'incendie
Protection civile



Müller Jacques Henri
Municipal

Travaux publics
Assainissement

PLR

Vice-syndic 2016-2017

Routes
Parcs et promenades
Cimetière et inhumations
Ordures ménagères et décharge
Contrôle et entretien des collecteurs
Stand de tir intercommunal



Weibel Michel
Municipal

Bâtiments
Sécurité publique
Energie

PLR

Vice-syndic 2017-2018

Bâtiments communaux
Energie et éclairage public
Sécurité publique
Installations sportives

Activité générale

Durant l'exercice écoulé, la Municipalité a tenu 45 séances hebdomadaires en présentiel, dont une *extramuros* à Leysin. Elle a également consacré deux séances de relevé à l'établissement du budget de l'année 2021 selon un principe s'apparentant à la technique du "budget base zéro" (justification de chaque dépense).

Durant ses réunions hebdomadaires, la Municipalité a traité de nombreux dossiers provenant de tous les dicastères et a répondu à de nombreuses sollicitations de tout ordre.

Certains dossiers ont toutefois pris une place importante dans les débats de la Municipalité. Citons notamment :

- ⇒ les contraventions de compétence communale,
- ⇒ la police des constructions dans son ensemble,
- ⇒ les démarches administratives visant au renouvellement des autorisations d'exploiter des campings de la commune,
- ⇒ le respect des obligations légales en matière de ramonage obligatoire, notamment dans les campings,
- ⇒ la gestion des captages et réservoirs d'eau,
- ⇒ l'organisation et la surveillance de la distribution de l'eau, notamment s'agissant du suivi des procédures d'autocontrôle,
- ⇒ les collecteurs et autres installations privées de traitement des eaux usées,

- ⇒ les incidences du coronavirus COVID-19 sur l'activité des autorités et des différents services ou secteurs de la commune durant la majeure partie de l'année,
- ⇒ la gestion du personnel communal, notamment eu égard aux absences de longue durée de collaborateurs pour raisons de santé.

Relations extérieures

Réunion des syndics du district d'Aigle

Pour mémoire, la réunion des syndics du district d'Aigle est un organe consultatif qui ne dispose pas de pouvoir décisionnel. Le contenu de ses réunions garde donc un caractère confidentiel, à l'instar d'un groupe de travail. Son secrétariat est assumé par la Préfecture du district.

Les syndics du district se sont réunis à trois reprises durant l'année écoulée, dont une fois par le biais d'une vidéoconférence en raison de la pandémie de coronavirus.

Lors de ces rencontres, les syndics ont notamment abordé les thèmes suivants :

- ⇒ fusion Aigle Région - Chablais Région,
- ⇒ mise en place d'un audit portant sur la gestion et les finances de l'ARASAPE,
- ⇒ respect du droit à l'information dans l'activité des autorités,
- ⇒ projet de nouveau média régional,
- ⇒ accueil des gens du voyage suisses,

⇒ mesures de lutte contre la pandémie de coronavirus.

Séances intermunicipales

Durant l'année 2019, seule la rencontre spécifique à l'étude des comptes 2020 de la STEP a eu lieu en fin d'année avec la Municipalité de Corbeyrier.

Visite préfectorale

La visite annuelle de Mme la Préfète du district a eu lieu le 2 décembre 2020. En raison des restrictions liées à la pandémie, celle-ci s'est limitée à l'inspection de l'administration et des divers registres communaux, ainsi qu'à un entretien avec M. le Syndic.

Séance hors les murs dans les quartiers d'Yvorne

Dans le respect des mesures sanitaires, la Municipalité a rencontré les habitants du quartier des Maisons Neuves à l'occasion d'un apéritif en date du 16 septembre 2020 sur la terrasse du Caveau d'Yvorne. Une douzaine de personnes y ont participé.

Réceptions officielles

En raison des incidences du coronavirus sur les rassemblements de personnes, la Municipalité a malheureusement dû annuler la plupart des réceptions habituelles, à plusieurs reprises après l'envoi des invitations y relatives.

Cela a notamment été le cas pour la sortie des Aînés prévue en début d'automne, ainsi que pour le repas qui leur est habituellement offert en fin d'année. En lieu et place, la Municipalité a choisi de marquer son attachement aux seniors sous la forme d'un panier garni de produits d'artisans vuargnérens.

Au final, seule la réception des jeunes citoyens a pu être organisée durant l'année 2020, avec un résultat décevant puisque, sur les trois personnes initialement inscrites, deux se sont excusées en dernière minute et une ne s'est pas présentée.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS

Le corps électoral d'Yvorne se présentait comme suit au 31 décembre dernier :

	2020	2019
Citoyens suisses	705	718
Citoyens étrangers	86	83
Total des électeurs	791	801

Il a été convoqué à trois reprises durant l'année écoulée.

Votations fédérales et cantonales

Votation fédérale du 9 février 2020

1. Initiative populaire du 18 octobre 2016 "Davantage de logements abordables"

	Yvorne	Vaud	Suisse
OUI	130	104'444	963'740
NON	198	91'721	1'280'331

2. Modification du 14 décembre 2018 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle)

	Yvorne	Vaud	Suisse
OUI	238	156'875	1'414'160
NON	84	38'754	827'235

Votation fédérale du 27 septembre 2020

1. Initiative populaire du 31 août 2018 "Pour une immigration modérée (initiative de limitation)"

	Yvorne	Vaud	Suisse
OUI	153	77'716	1'233'995
NON	289	189'655	1'988'349

2. Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse)

	Yvorne	Vaud	Suisse
OUI	227	105'970	1'531'027
NON	214	157'585	1'654'105

3. Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur l'impôt direct (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers)

	Yvorne	Vaud	Suisse
OUI	226	128'704	1'164'451
NON	216	133'139	2'003'235

4. Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (Loi sur les allocations pour perte de gain)

	Yvorne	Vaud	Suisse
OUI	339	217'983	1'933'310
NON	107	49'038	1'270'705

5. Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat

	Yvorne	Vaud	Suisse
OUI	209	108'699	1'605'839
NON	235	156'011	1'597'324

Votation fédérale du 29 novembre 2020

1. Initiative populaire du 10 octobre 2016 "Entreprises responsables - pour protéger l'être humain et l'environnement"

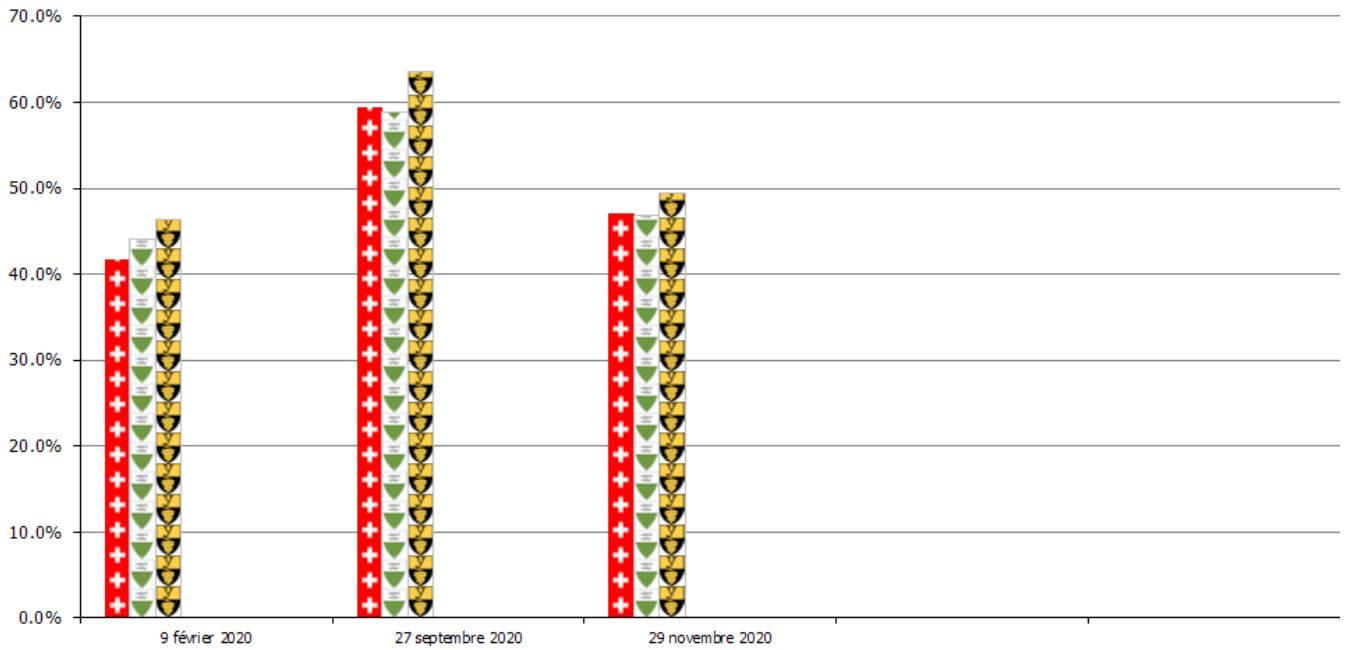
	Yvorne	Vaud	Suisse
OUI	165	127'545	1'299'173
NON	186	85'585	1'261'673

Le projet est néanmoins rejeté à la double majorité des cantons.

2. Initiative populaire du 21 juin 2018 "Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre"

	Yvorne	Vaud	Suisse
OUI	138	103'962	1'081'731
NON	212	107'310	1'460'755

Taux de participation aux votations et élections de l'année 2020



- Objets fédéraux - taux fédéral
- Objets cantonaux - taux cantonal
- Objets fédéraux - taux communal
- Objets cantonaux - taux communal
- Objets fédéraux - taux communal
- Objets communaux - taux communal

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Grefte municipal

En plus du secrétariat de la Municipalité qui comprend la rédaction de procès-verbaux, de préavis, de règlements ainsi que de la correspondance, le Greffe municipal est en charge des missions suivantes :

- ⇒ relations avec les départements cantonaux et la Préfecture du district,
- ⇒ relations intercommunales,
- ⇒ politique d'information et de communication,
- ⇒ gestion du site Internet,
- ⇒ coordination de la rédaction du journal communal "Le Vuargnéran",
- ⇒ gestion administrative du personnel communal,
- ⇒ gestion de l'informatique communale,
- ⇒ gestion des archives communales,
- ⇒ organisation de manifestations municipales,
- ⇒ établissement d'actes officiels divers,
- ⇒ établissement de la statistique des logements vacants,
- ⇒ contrôle des demandes de subventions en matière d'énergies renouvelables et de développement durable,
- ⇒ collaboration à l'organisation des votations et élections,
- ⇒ suivi administratif des activités et décisions du Conseil communal,
- ⇒ coordination et suivi administratif des dossiers de police des constructions,
- ⇒ établissement de la statistique trimestrielle des constructions,
- ⇒ gestion du registre des citernes à hydrocarbures, envoi des invitations à procéder aux contrôles périodiques obligatoires et suivi,
- ⇒ gestion du registre des installations individuelles d'épuration, envoi des invitations à procéder aux contrôles périodiques obligatoires et suivi,
- ⇒ délivrance des avertissements et contraventions de compétence communale,
- ⇒ engagement des procédures de recouvrement pour les amendes d'ordre impayées,
- ⇒ délivrance des autorisations pour manifestation publique et des patentes,
- ⇒ commande et décompte des cartons de loto,
- ⇒ police des établissements publics,
- ⇒ mise en œuvre des essais d'alarme de la protection civile au niveau local,
- ⇒ suivi administratif de la prise en charge temporaire des choses mobilières laissées par les locataires expulsés dans le cadre procédures d'exécution forcée menées par la Justice de Paix,

- ⇒ support aux activités de promotion dans le cadre de la vente des vins du Domaine de la Commune,
- ⇒ renseignements divers à la population.

Archives communales

Mise en place d'une solution de gestion électronique des documents

Comme annoncé depuis 2018, l'Administration communale a été équipée d'une solution de gestion électronique des documents (GED) destinée à résoudre, à long terme, la problématique du classement et de l'archivage.

Cette solution s'appuie en l'occurrence sur le plan de classement mis au point en 2018 qui sert également de calendrier de conservation des documents.

Rappelons ici qu'outre la rapidité d'accès à l'information, l'un des principaux objectifs de la GED est de supprimer, dans le cycle de vie des documents, la phase d'archives intermédiaires qui occasionne, en principe tous les 10 à 15 ans, des travaux d'épuration relativement coûteux par un archiviste dûment formé.

La solution retenue, qui est compatible tant avec nos applications métier actuelles qu'avec les programmes de dernière génération, a pu être mise en place durant le mois d'octobre. Elle nous est fournie par l'un des leaders mondiaux en matière de numérisation et de produits optiques, ce qui garantit non seulement sa viabilité dans le temps, mais permet également de répondre aux impératifs juridiques en matière d'authenticité, de fiabilité, d'intégrité et d'exploitabilité des documents électroniques dès leur création.

Cette solution permet accessoirement de répondre à l'un des objectifs de la Loi sur l'information (LInfo) s'agissant de l'accessibilité, pour le public, aux documents officiels détenus par la commune, à savoir tout document achevé qui concerne l'accomplissement d'une tâche publique et qui n'est pas destiné à un usage personnel.

Durant le dernier trimestre de l'année, différents documents d'importance (conventions, règlements originaux, baux à ferme, registre des installations privées d'épuration, etc.) ont ainsi pu être intégrés dans la GED, afin de faciliter leur accès.

Dans le même temps, l'Office de la population a débuté la numérisation des dossiers des citoyens afin de pouvoir renvoyer certains documents d'état civil à leurs propriétaires, à la décharge de la commune, et libérer de l'espace de rangement.

Depuis le 1er janvier 2021, l'ensemble des documents reçus, produits ou envoyés est numérisé, à l'exception des papiers dit "de corbeille" (documents sans valeur administrative ou juridique).

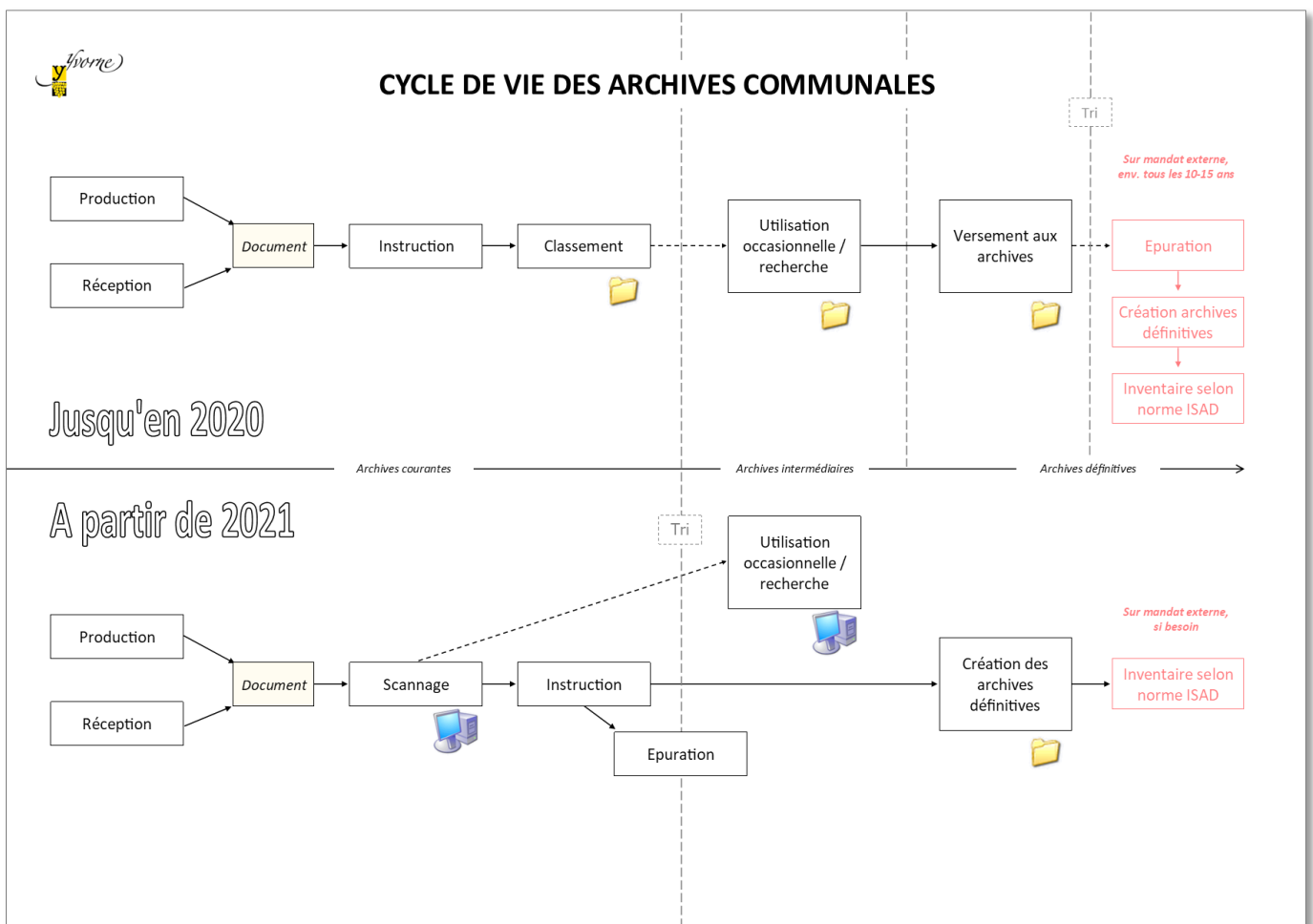
Seuls les documents qui doivent, pour un motif légal ou un intérêt historique, être physiquement conservés sont classés en vue d'un archivage définitif, selon la maxime des Archives cantonales "Eliminer est la règle ; conserver l'exception."

La Bourse communale lie quant à elle dorénavant les écritures aux pièces comptables au moyen d'éti-

quettes à code-barres qui diminuent grandement le temps consacré à leur numérisation.

L'épuration et la conservation des archives historiques et administratives existantes sera quant à elle étudiée durant l'année 2021 avec un mandataire spécialisé.

A cet égard, il faudra vraisemblablement s'attendre à des coûts importants dès 2022 compte tenu de la masse de documents stockés de longue date sans réel inventaire, souvent dans des conditions ne favorisant malheureusement pas la conservation du papier (matériaux de conditionnement, température, hygrométrie, etc.)



Service informatique

Mise à niveau de l'informatique communale

Conformément aux montants portés au budget, la Municipalité a procédé au remplacement du poste de travail du Secteur des eaux. Celui-ci est désormais intégré au réseau communal et ses données sont sauvegardées quotidiennement.

Deux scanners de table destinés, entre autres, à la nouvelle application de gestion électronique des documents sont venus compléter notre infrastructure informatique.

Les bases de données, et notamment celle contenant le registre des habitants, ont également été mises à niveau dans le sens d'une épuration de l'ensemble des données non conformes, inutiles à l'activité communale ou enregistrées de manière indue en regard de la protection des données.

Enfin, l'ensemble du matériel informatique a été régulièrement mis à jour par notre secrétaire municipal.

Site Internet communal

Durant l'année 2020, notre site Internet a été complété de pages dédiées à la distribution de l'eau pour

répondre aux exigences de l'Ordonnance sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD).

Plusieurs autres pages ont été créées afin d'améliorer l'information spontanée en matière de police des constructions, notamment s'agissant de l'aménagement de poulaillers à des fins de loisir, de pompes à chaleur et de climatisations de confort.

Une page spéciale consacrée à la pandémie de coronavirus a également été mise en ligne dès le mois de mars et a nécessité un suivi conséquent à chaque décision des autorités fédérales ou cantonales. Nous nous plaignons ici à relever que les différentes illustrations graphiques créées pour cette page sur la base de la campagne de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ont été reprises par une trentaine de communes romandes utilisant le même outil de gestion de contenu.

Les statistiques ci-dessous tendent à démontrer que l'accès à l'information (règle des trois clics) semble relativement aisé sur notre site et que l'évolution graphique effectuée l'an dernier répond aux besoins des utilisateurs (accès par smartphone).

www.yvorne.ch en quelques chiffres

(période du 1er janvier au 31 décembre 2020)

36'864 pages vues

9'602 utilisateurs, dont 8'675 connectés en Suisse

2.43 pages par session

Top 10 des pages consultées (pages vues)

Actualités	9'607
Webcam	2'255
Administration	1'857
Domaine de la Commune	1'431
Coronavirus	1'270
Vins blancs	1'049
Municipalité	1'039
Vins rouges	697
Office de la population	645
Journal "Le Vuargnéran"	591

Catégories d'appareils utilisés

Ordinateur	52.88%
Smartphone	42.65%
Tablette	4.47%

Principaux systèmes d'exploitation utilisés

Windows	38.16%
iOS	27.67%
Android	18.91%
Mac	13.83%
Linux	0.74%
Windows Phone	0.01%
Autres	0.68%

Principaux navigateurs web utilisés

Safari	35.14%
Chrome	32.96%
Firefox	10.46%
Edge	6.87%
Internet Explorer	5.36%
Autres	9.21%

Personnel communal

Généralités

L'année écoulée a vécu l'introduction pratique du nouveau système de gestion du personnel communal.

Les premiers entretiens d'appréciation individuelle se sont déroulés dans le courant du premier trimestre sans avoir d'effet sur les conditions salariales, celles-ci étant en l'occurrence fixées, pour 2020, par les nouveaux contrats de travail signés en fin d'année 2019.

Mutations

Aucune mutation n'est à signaler au sein du personnel communal durant l'année écoulée.

Formation continue

En raison des restrictions sanitaires liées au coronavirus, aucune formation n'a pu être suivie par les membres du personnel durant l'année 2020, celles-ci ayant toutes été annulées.

Absentéisme

L'an dernier, il a été comptabilisé 105 jours de maladie ou d'assurance accident au total pour l'ensemble des collaborateurs sous contrat, répartis de la manière suivante :

⇒ Administration générale	0 jour
⇒ Secteur conciergerie	0 jour
⇒ Secteur des eaux	62 jours
⇒ Secteur voirie	43 jours

Enregistrement de la durée du travail

Au 31 décembre, l'on dénombrait 264.72 heures supplémentaires pour les neuf collaborateurs sous contrat permanent.

A cela s'ajoutent des arriérés de vacances pour un total de 69 jours qui devront être repris avant le 30 juin 2021.

Impact de la pandémie de coronavirus sur la gestion du personnel communal

En sa qualité d'employeur, et conformément au cadre légal en vigueur, la Municipalité a pris les me-

sures nécessaires à la protection du personnel communal, notamment en procurant à chacun le matériel de protection individuelle indispensable à l'exercice de son activité et en adaptant les conditions de travail aux impératifs sanitaires dictés par le semi-confinement et l'activation des plans de continuité des activités.

Durant le semi-confinement, les éventuelles heures non-travaillées ont été compensées par une durée équivalente qui a été offerte. La souplesse a également été de mise pour deux collaborateurs ayant des enfants nécessitant une garde ou une scolarisation à domicile.

Au total, et après compensation volontaire d'une partie des heures offertes par nos deux chefs de service, 278 heures ont été comptabilisées dans ce cadre, réparties comme suit :

⇒ Administration générale	88 heures
⇒ Secteur conciergerie	11 heures
⇒ Secteur des eaux	0 heure
⇒ Secteur voirie	179 heures

Nos collaborateurs n'ont toutefois pas chômé pour autant, durant ou après le semi-confinement.

Occupé à la livraison des denrées alimentaires de base aux personnes les plus vulnérables en plus du nettoyage quotidien des infrastructures restant utilisées, notre concierge a fait face à une surcharge de travail considérable lors de la reprise de l'école en raison des exigences sanitaires particulières imposées par les autorités cantonales. Il a d'ailleurs dû être momentanément soutenu par un stagiaire mis gracieusement à disposition par l'Orif.

Malgré une baisse temporaire du volume de travail dans certains domaines, l'Administration générale a maintenu une activité normale et est restée atteignable tout au long de la crise grâce aux solutions informatiques déployées en 2019. Outre le télétravail – qui a pu être activé dans les 2 heures –, une présence quotidienne a été assurée sur site par rotation.

Un flot d'informations et de directives des autorités cantonales, des partenaires du paramédical, du social ou du scolaire – souvent avec des contradictions dans l'heure suivante –, de même que de nombreuses tâches liées à la pandémie sont venus compenser la baisse découlant de la fermeture momentanée du guichet.

Travaillant seul et la plupart du temps sans contact avec des tiers, notre responsable du Secteur des eaux a pu œuvrer relativement normalement, durant la période la plus critique.

L'activité du Secteur voirie s'est quant à elle limitée aux tâches essentielles durant le semi-confinement, notamment s'agissant de l'évacuation des déchets urbains, du service de piquet, de la sécurité des collaborateurs, du service des inhumations, de l'entretien des infrastructures routières et de l'entretien du réseau de collecte des eaux usées et claires. Pour le surplus, seuls les travaux pouvant être exécutés par un unique collaborateur ont été entrepris.

Par chance, la commune n'a compté qu'une seule quarantaine préventive au sein de son personnel durant toute l'année 2020, quarantaine durant laquelle le travail courant a pu être assuré à distance.

Pour le surplus, la levée du semi-confinement a coïncidé avec une augmentation notable du volume de travail jusqu'en fin d'année, chaque acteur ou administré souhaitant rattraper le retard pris durant le printemps. Ceci explique en partie les reliquats d'heures supplémentaires et de vacances cités précédemment.

Effectif du personnel sous contrat permanent au 31 décembre 2020

Nom	Prénom	Année de naissance	Fonction	Date d'engagement	Taux en %
Cathélaz	Fabien	1973	Secrétaire municipal	01.02.2018	100
Lüthi	Josette	1964	Boursière communale	01.08.2002	75
Cardante Julio	Paulo	1966	Ouvrier de voirie	01.01.2010	100
Da Silva	Paolo	1962	Responsable du Secteur voirie	01.07.2002	100
Delacrétaz	Claude-François	1965	Ouvrier de voirie	01.10.2009	100
Deschamps	Jean-Pierre	1963	Responsable du Secteur des eaux	01.04.2012	100
Dupertuis	Laure	1980	Préposée à l'Office de la population	01.10.2019	50
Müller	Francis	1957	Concierge	01.01.1996	100
Perret	Maurice	1967	Ouvrier de voirie	01.05.2000	100

SERVICE DES FINANCES

Bourse communale

En plus de la comptabilité courante, qui comprend le paiement des factures, la saisie des écritures comptables, la facturation et les encaissements, le suivi des débiteurs et le bouclage des comptes, la Bourse communale est en charge des responsabilités suivantes dans notre commune :

- ⇒ vente des vins au guichet de l'Administration communale et lors des manifestations habituelles (caves ouvertes, journée clients, etc.),
- ⇒ organisation administrative des vendanges (engagements, versements des salaires du personnel temporaire, etc.),
- ⇒ ventes diverses (sacs poubelle, drapeaux, recharge pour machines à laver, etc.),
- ⇒ gestion de l'occupation des salles communales,
- ⇒ gestion du congélateur communal,
- ⇒ gestion de la taxe de séjour.

Application des principes de gestion comptable

Durant l'exercice écoulé, la Bourse communale a poursuivi ses travaux de mise à niveau du plan comptable communal.

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2021, de nouveaux chapitres et de nouveaux comptes ont ainsi été créés dans le but de permettre, à terme, une meilleure lisibilité des finances communales et des différents centres de coûts, notamment au niveau de la comptabilisation des salaires du personnel.

Mise au point d'une liste des éléments du budget

Afin de faciliter l'établissement du budget et son suivi ultérieur, l'Administration communale a mis au point une liste de l'ensemble des dépenses annuelles ou ponctuelles de la commune au moyen de tableaux croisés dynamiques.

Cette liste, à l'usage exclusif de la Municipalité, permet désormais de juger chaque dépense en connaissance de cause, selon la technique du "budget base zéro".

Elle sera affinée au cours des prochains exercices, le but étant de permettre à chaque acteur – municipal, chef de service ou responsable de secteur – de con-

naître exhaustivement les dépenses planifiées pour l'exercice concerné.

Bouclage des comptes communaux 2020

Le compte de fonctionnement présente un excédent de revenus de CHF 76'893.15, globalement conforme aux prévisions budgétaires.

Ce résultat inclut une série d'opérations comptables, sous forme d'amortissements, ainsi que des prélèvements et versements aux fonds de réserves.

Si l'on fait abstraction de ces opérations, on constate que la marge d'autofinancement (cash-flow) est de CHF 423'818.09, plus faible qu'au terme de l'exercice précédent (CHF 618'170.13), mais à nouveau bien supérieure à la marge annuelle moyenne des dix dernières années (CHF 180'350.--).

Quant à lui, le compte des investissements, qui sert à contrôler, séparément du compte de fonctionnement, toutes les dépenses et recettes concernant les postes du patrimoine administratif au bilan – à savoir tous les équipements, constructions, participations liées à des tâches d'utilité publique – montre des dépenses d'investissements pour un total de CHF 172'849.67.

L'examen du bilan de la comptabilité communale au 31 décembre 2020 fait ressortir un disponible net de CHF 2'664'276.--, alors que le total des fonds de réserves atteint CHF 2'012'441.--. La couverture financière, qui était de 121.12% l'an dernier, s'améliore encore, puisqu'elle est maintenant de 132.39%. L'excédent financier est de CHF 651'835.--.

La structure du bilan est parfaite, si l'on en croit l'analyse comptable établie par notre expert. Les éléments comptables, en matière de réserves notamment, sont en accord avec les éléments financiers.

Analyse des ratios

Pour la 4e année consécutive, la commune boucle son exercice comptable avec une très bonne marge d'autofinancement, même si elle est un peu inférieure aux trois exercices précédents. Ce résultat est tout de même très satisfaisant puisqu'il tient compte d'une augmentation de CHF 180'735.-- de la provision pour la péréquation et cohésion sociale, à charge de l'exercice 2020.

La marge d'autofinancement 2020 est très supérieure à la marge annuelle moyenne des dix dernières années. A ce propos, il est intéressant d'observer l'évolution de cette marge annuelle moyenne. Cette dernière, courant de 2011 à 2016 (6 ans) est négative (-CHF 46'803.--). La marge annuelle moyenne des quatre dernières années (2017 à 2020) est de CHF 521'079.--. Ce constat vient en appui de la remarque déjà faite par l'expert l'an dernier concernant "l'effort très sérieux de reprise en main de la gestion financière [...], avec un succès certain."

La capacité de financement de l'endettement (marge d'autofinancement / endettement net) est de 31.86%. Sur la base du résultat 2020, ce ratio indique que la commune est théoriquement à même de ramener son endettement net à zéro en trois ans. Cette situation est encore meilleure si l'on déduit de l'endettement net la valeur au bilan des terrains et bâtiments du patrimoine financier (CHF 883'811.45).

La capacité d'autofinancement (marge d'autofinancement / revenus de fonctionnement épurés) s'établit à 7.24%, c'est-à-dire assez loin en apparence de sa valeur-cible de 20%. Cependant, elle se situe presque exactement au niveau de la valeur moyenne des communes vaudoises, qui était de de 7.3% en 2019. Ce résultat peut donc être qualifié de satisfaisant.

Le ratio de quotité d'intérêts (intérêts passifs / revenus de fonctionnement épurés) est de 0.72%, inchangé par rapport à l'année précédente. Cette valeur indique la part des revenus consacrée au paiement des intérêts passifs. Elle est considérée comme bonne au-dessous de 5%. Le taux d'intérêt moyen des emprunts au 31 décembre 2020 est de 1,06%, en très légère baisse par rapport à l'état 2019.

Financement des investissements

Les investissements bruts 2020 sont financés à hauteur de 19.36% par les recettes, qui se montent à CHF 33'465.20. Le montant des investissements nets est ainsi de CHF 139'384.47. La marge d'autofinancement signalée plus haut couvre largement ce montant, le degré d'autofinancement (marge d'autofinancement / dépenses d'investissement nettes) atteignant 304.04%. Toutefois, même excellente, cette valeur n'est significative que sur plusieurs exercices.

Les investissements bruts des neuf dernières années se montent à CHF 2'055'811.-- (CHF 228'423.-- en moyenne annuelle). Ils ont été partiellement pris en charge par les recettes d'investissements (CHF 301'031.--), soit à hauteur de 14.64%.

Les investissements nets (CHF 1'754'780.--) sont quant à eux totalement pris en charge par le cumul des marges d'autofinancement de la même période (CHF 2'436'499.--). Le ratio marge d'autofinancement / dépenses d'investissement nettes est de 138.85%. Cette valeur peut être considérée comme excellente, puisqu'elle est considérée comme "idéale" à partir de 80%. L'évolution de la marge d'autofinancement précédemment évoquée explique d'une part l'évolution favorable de ce ratio et indique d'autre part, sur la base de la moyenne annuelle des investissements bruts, que la commune n'a pas eu à affronter des gros investissements au cours de neuf dernières années.

Evolution de l'endettement

L'excédent de la marge d'autofinancement par rapport aux investissements nets est de CHF 284'433.62. Ce chiffre exprime le montant de la diminution de l'endettement net au bilan. Celui-ci est désormais de CHF 1'330'263.54, correspondant à CHF 1'243.-- par habitant. L'endettement total est quant à lui de CHF 4'542.-- par habitant, en augmentation de CHF 17.--. Cette valeur est bien inférieure à l'endettement total par habitant des communes vaudoises en 2019 (CHF 6'719.-- par habitant, sans Lausanne).

Conclusion

L'exercice 2020 confirme une nouvelle fois les bons résultats des trois exercices précédents. L'endettement total varie peu, l'endettement net diminue, la commune n'ayant pas fait face à de gros investissements récemment. La situation apparaît dès lors stable et le niveau d'endettement bon.

Le Canton utilise comme jauge du niveau des emprunts la "quotité de dette brute" (total des emprunts / revenus de fonctionnement financiers). Pour Yverne, cet indicateur était de 67.18% en 2019, il est en 2020 de 68.21%, soit "bon" selon les critères cantonaux. Ajouté au ratio de quotité d'intérêts passifs, il confirme que la situation financière de notre commune est toujours sous contrôle.

Impôts

Les revenus fiscaux pour l'année sous rubrique affichent une augmentation de 13% par rapport aux prévisions budgétaires (CHF 2'924'500.-- au budget, CHF 3'308'268.68 dans les comptes). Ce résultat s'explique essentiellement par l'encaissement de recettes aléatoires sur les personnes physiques. La Municipalité a pour le reste maintenu inchangé, pour la quatrième année consécutive, le taux d'imposition à 71,5 points.

Pour les personnes physiques, l'impôt sur le revenu accuse une baisse d'environ CHF 205'700.-- par rapport à 2019. Elle est exceptionnellement – et positivement – compensée par un revenu extraordinaire de l'impôt sur les prestations en capital provenant de la prévoyance. L'impôt sur la fortune est lui aussi en recul par rapport à 2019 (-CHF 12'000.--). L'impôt à la source, lui, est demeuré stable.

Une forte baisse, de l'ordre de CHF 100'000.--, a été enregistrée pour l'impôt sur le bénéfice des personnes morales. Elle s'explique par les effets négatifs de la taxation définitive d'une entreprise implantée sur le territoire communal (solde d'impôts en sa faveur), par la cessation d'activité d'une autre et, dans une moindre mesure, par les incidences de la réforme vaudoise de l'imposition des entreprises.

L'impôt foncier est en légère augmentation en raison du rattrapage des montants dus pour les années 2018 et 2019 effectué sur 2020 à la suite du règlement d'un litige opposant une personne morale à l'Administration cantonale des impôts (ACI).

Enfin, il est observé que les autres impôts significatifs (droits de mutation, successions-donations, gains immobiliers) restent hautement fluctuants. La liquidation de successions a cependant été extrêmement profitable aux finances communales en 2020 (CHF 301'698.30).

Office de la population

L'Office de la population est principalement chargé de tenir le registre des habitants de la commune et d'en assurer le suivi régulier.

Dans les limites fixées par le droit supérieur, il pourvoit aux communications d'informations nécessaires aux différentes administrations. Il fournit également aux particuliers différents renseignements, en application de la Loi sur le contrôle de l'habitant (LCH) et dans le respect de la Loi sur la protection des données personnelles (LPrD).

A Yverne, il a également pour tâches :

- ⇒ les procédures liées aux permis de séjour et d'établissement pour étrangers,
- ⇒ l'établissement d'attestations diverses,
- ⇒ la commande des cartes d'identité,
- ⇒ la tenue du registre civique,
- ⇒ la gestion des demandes de naturalisation,
- ⇒ le traitement des votes par correspondance,
- ⇒ le contrôle de signatures en matière d'initiative et de référendum,
- ⇒ la gestion des détenteurs de chiens,
- ⇒ la tenue du registre des inhumations,
- ⇒ la délivrance des abonnements de transports scolaires.

Statistiques annuelles

Les informations et graphiques ci-après se basent sur les chiffres du registre communal des habitants au 31 décembre. La statistique officielle établie ultérieurement par le Canton de Vaud – qui sert notamment pour la facturation des coûts intercommunaux ou

cantonaux – peut diverger en raison d'annonces anticipées ou rétroactives, voire de non-concordance des informations données à l'Office de la population (principe de l'arrivée qui fait foi).

Au 31 décembre, Yverne comptait 1'067 habitants inscrits en domicile principal et 17 officiellement inscrits en résidence secondaire.

Les statistiques ci-après renseignent sur la structure de notre population.

Naturalisations

Durant l'année écoulée, dans le cadre de la délégation qui lui a été confiée pour la collecte des informations et l'établissement du rapport d'enquête, la préposée à l'Office de la population a traité deux dossiers de demande de naturalisation ordinaire, pour un total de cinq personnes. Deux de celles-ci ont dû passer le test de connaissances élémentaires.

Deux dossiers – concernant deux candidats – sont par ailleurs arrivés au terme de la procédure en cours d'année.

Octroi de la bourgeoisie d'Yverne

Outre les procédures qui précèdent, la Municipalité, dans le cadre de ses prérogatives, a accordé la bourgeoisie d'Yverne à une famille de quatre personnes habitant la commune, avec des attaches fortes, qui bénéficiait déjà du droit de cité vaudois.

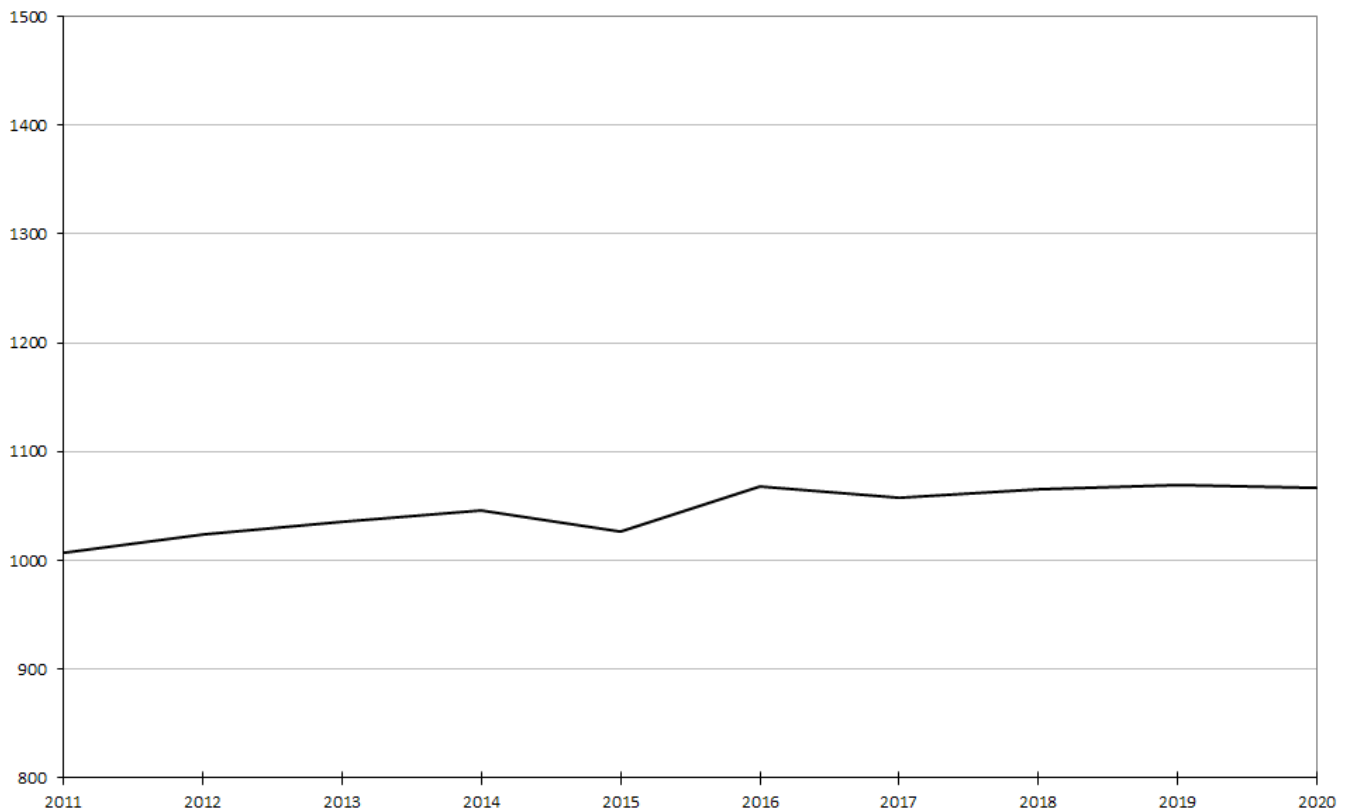
Structure de la population établie (habitants inscrits en domicile principal)

Nationalité	Genre d'annonce	Hommes	Femmes	Total	En %
Suisses	Etablissement CH	374	402	776	72.73
	Bourgeois CH	41	45	86	8.06
Total Suisses		415	447	862	80.79
Etrangers	Provisoire F	0	0	0	0.00
	Etabli C	70	67	137	12.84
	Séjour B	35	30	65	6.09
	Courte durée L (≥ 12 mois)	0	0	0	0.00
	Requérant d'asile N	0	0	0	0.00
	En attente de permis	2	1	3	0.28
Total Etrangers		107	98	205	19.21
Résultat total		522	545	1'067	100.00

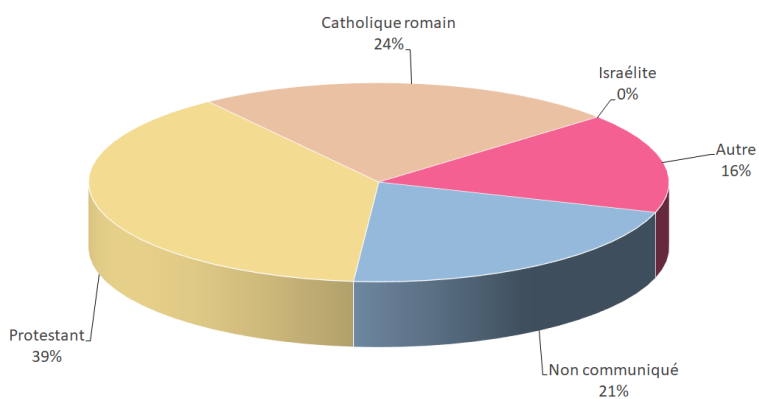
Pyramide des âges



Evolution de la population établie au cours des dix dernières années



Répartition indicative des confessions reconnues d'utilité publique



Liste des principales mutations enregistrées (habitants inscrits en domicile principal)

Mutations	Suisses	Etrangers	Total
Arrivées	75	35	110
Départs	65	37	102
Changements d'adresse	3	3	6
Naissances	9	1	10
Décès	12	0	12

PATRIMOINE VERT

Vignes communales

Grâce au professionnalisme de nos deux vigneron-tâcherons qui entretiennent nos 6,5 ha de vigne avec un soin remarquable, nous encavons chaque année des récoltes de grande qualité qui permettent à notre œnologue de déployer tout son talent.

Ces diverses compétences se vérifient chaque année à travers les distinctions obtenues par nos différents crus. Tous nos vins vendus en bouteille portent d'ailleurs le label Terravin.

Toutefois, face à un marché de plus en plus morose et des finances communales limitées, la Municipalité a décidé de faire preuve de proactivité en faisant réaliser un audit général de la vigne, de la cave et de la vente des vins. Cet audit permettra non seulement de mettre en évidence nos forces et faiblesses, mais surtout de fixer une stratégie pour l'avenir du Domaine de la Commune dans le paysage viticole vaudois. La dépense y relative a été acceptée par le Conseil communal dans le cadre du budget 2021. Un rapport est attendu à l'issue des prochaines vendanges.

Vendanges

Malgré une météo pour le moins contrastée, les vendanges 2020 ont été très précoces, débutant le 21 septembre, premier jour de l'automne. Dernier chasselas vendangé, le 1^{er} octobre, le Clos de L'Abbaye a dépassé la barre des 80° Oe, alors que la moyenne enregistrée sur les parcelles alentour avoisinait 76° Oe. Sur le plan quantitatif, en raison d'un coup de froid lors de la floraison et d'un été sec, les rendements des chasselas sont minces, d'environ 800g/m².

Du côté des rouges, le Pinot Noir (95° Oe) et les spécialités enregistrent une récolte de 600g/m². Vendangée début novembre, la Mondeuse a atteint quant à elle 700g/m² (97° Oe).

Le millésime 2020 annonce un bouquet fruité soutenu par une belle rondeur et une finale harmonieuse. Il est prometteur.

Travaux viticoles

Durant l'année 2020, nous avons procédé à un mi-

nage d'une surface de 1'238 m² à Vers-Chenaux. Celle-ci a été replantée en Chasselas.

Promotion du Domaine de la Commune

En raison de la pandémie, l'année 2020 a été pauvre en manifestations, celles-ci ayant bien souvent dû être annulées en dernière minute.

Nous avons néanmoins pu participer à deux manifestations dans le cadre de l'association Clos, Domaines & Châteaux (CDC), l'une à Lavaux et l'autre en Valais. Nous avons ainsi pu faire connaître deux millésimes du Clos de L'Abbaye à des consommateurs inaccoutumés.

Afin de garder le lien avec nos plus fidèles clients, et notamment les communes acheteuses de vin d'honneur, nous avons organisé quelques petites agapes à La Grappe durant l'automne, dans le strict respect des règles sanitaires du moment.

En lieu et place de la souscription habituelle aux habitants d'Yverne et de la traditionnelle journée destinée à la clientèle qui a lieu chaque année au mois de décembre, nous avons lancé une action promotionnelle à la veille des Fêtes de fin d'année, laquelle comprenait une offre exceptionnelle pour un coffret original de 3 pots vaudois. Cette dernière a rencontré un franc succès puisque pas moins de 140 cartons ont été vendus en quelques jours seulement.

DOMAINE DE LA COMMUNE D'YVERNE

DÉCOUVREZ LA TRILOGIE DES GRANDS CRUS

AU PRIX INCROYABLE
DE CHF 100.-
pour 3x 140 cl, au lieu de CHF 138.-

Invitez à votre table ces trois vins médailles et laissez-vous séduire par un voyage de saveurs, où la convivialité reprend pleinement ses droits.

CLOS DE L'ABBAYE, Chasselas 1^{er} Grand Cru 2019.
Il exalte des notes florales, fruitées, nuancées de senteurs de pierre à l'œil, il est parfaitement expressif de son terroir.

CLOS DE L'OMBRENE, Chasselas Grand Cru 2019.
Richesse équilibrée distinguant ce beau Chasselas d'une grande pureté de ligne et d'éclat. La nez est là, dans ce gras, ce velouté, ce rien de nervosité rafraîchissante apportée par la minéralité.

GALAXIE, assemblage de Gamaret, Cabernet Sauvignon, Dôle noir et Merlot, Grand Cru 2018 élevé 12 mois en fûts de chêne.

LA TRILOGIE PARFAITE
POUR LES FÊTES OU COMME
CADEAU D'ENTREPRISE!
Commandez à l'aide de bulletin
annexé ou prenez rendez-vous
pour une dégustation au
079 364 49 97.

OFFRE LIMITÉE

Visuel de l'offre promotionnelle de décembre

Etant une entité publique, la commune n'a malheureusement pas pu bénéficier de l'offre welQome lancée conjointement par le Canton de Vaud et la plateforme de vente Qoqa.

Annoncée l'an dernier, la nouvelle brochure de présentation des vins du Domaine de la Commune sortira de presse dans le courant du printemps 2021.

Vente des vins

A l'instar de nombreux autres acteurs du secteur, nous enregistrons malheureusement un très mauvais résultat au niveau de la vente des vins en 2020. Celle-ci a principalement été péjorée par l'absence de manifestations promotionnelles, la fermeture des cafés-restaurants durant une grande partie de l'année, la fermeture de l'Administration communale durant le semi-confinement du printemps ou encore notre manque de concurrence sur le marché par rapport aux nombreuses offres welQome ou analogues.

La pandémie a eu le même effet sur la vente en vrac qui s'est également effondrée.

Il s'agira donc de trouver et de mettre en œuvre rapidement des solutions novatrices pour renforcer nos ventes, afin que l'année 2021 – qui débute malheureusement de façon tout aussi compliquée – soit plus réussie. La Municipalité y travaille actuellement.

Apparition d'un foyer de flavescence dorée

Un foyer de flavescence dorée a malheureusement été découvert en fin d'année dans le vignoble d'Yvorne.

Il s'agit en l'occurrence d'une maladie causée par un phytoplasme, pouvant se propager par contact du végétal (cisaillage) ou par les piqûres d'une cicadelle, vectrice du virus, qui nécessite une lutte insecticide.

Les symptômes de la flavescence dorée sur la vigne sont l'enroulement et la décoloration des feuilles, la mauvaise maturation des bois et la dégénération des grappes.

Il est à noter que ces mêmes symptômes appartiennent aussi au bois noir, une autre virose de la vigne. Seule une analyse permet de les différencier.

Sur l'ensemble des ceps symptomatiques, seuls deux ont été diagnostiqués positifs à la flavescence dorée, en l'occurrence dans la zone des Tannes. Ils ont été brûlés dans le cadre des mesures ordonnées par le canton.

Ces dernières prévoient notamment, en 2021, deux applications d'insecticide (pyrèthre, produit biologique) dans un rayon de 500 m de la zone d'apparition. Un soin particulier sera apporté au matériel de travail par les vigneron afin de ne pas exporter de matériel végétal depuis ce secteur.




































Périmètre de lutte défini par la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV)

En septembre, un repérage systématique des ceps symptomatiques devra être réalisé dans l'ensemble du vignoble.

Il s'agit donc d'un deuxième fléau pour notre vignoble contre lequel il est nécessaire de faire front commun.

Distinctions obtenues

		<p>Millésime 2018</p>  <p>Médaille d'Or 2020</p>	<p>Millésime 2017</p>  <p>Médaille d'Or 2019</p>	<p>Millésime 2017</p>  <p>Vin d'Honneur 2019</p>	
		<p>Millésime 2019</p>  <p>Médaille d'Or 2020</p>	<p>Millésime 2019</p>  <p>Label d'Or 2020</p>	<p>Millésime 2018</p>  <p>Médaille d'Argent 2019</p>	<p>Millésime 2018</p>  <p>Label d'Or 2019</p>
		<p>Millésime 2019</p>  <p>Distinction Or 2020</p>	<p>Millésime 2019</p>  <p>Label d'Or 2020</p>	<p>Millésime 2018</p>  <p>Label d'Or 2019</p>	<p>Millésime 2017</p>  <p>Distinction Or 2018</p>
		<p>Millésime 2018</p>  <p>Label d'Or 2020</p>	<p>Millésime 2017</p>  <p>Label d'Or 2019</p>	<p>Millésime 2016</p>  <p>Médaille d'Argent 2019</p>	<p>Millésime 2016</p>  <p>Médaille d'Argent 2018</p>
		<p>Millésime 2018</p>  <p>Label d'Or 2020</p>	<p>Millésime 2017</p>  <p>Médaille d'Argent 2020</p>	<p>Millésime 2017</p>  <p>Médaille d'Or 2019</p>	<p>Millésime 2017</p>  <p>Label d'Or 2019</p>
		<p>Millésime 2018</p>  <p>Label d'Or 2020</p>	<p>Millésime 2017</p>  <p>Label d'Or 2019</p>		

Terrains agricoles

Afin de clarifier la situation entre plusieurs locataires, la Municipalité a mandaté un géomètre pour faire reborder une parcelle suite à l'attribution des nouveaux baux à ferme en 2019.

Aucune autre intervention n'est à signaler.

Terrains de sport

Acquise en 2019, la nouvelle tondeuse affectée à l'entretien des terrains de football donne entière satisfaction.

Toutefois, comme annoncé à l'occasion de la séance du délibérant du mois d'octobre dernier, les deux personnes mandatées pour les travaux de tonte ont dénoncé le contrat les liant à la commune pour sa prochaine échéance.

Compte tenu des exigences relativement lourdes liées à cette tâche – durant la belle saison, il s'agit d'être disponible 2 à 3 fois par semaine, qui plus est en dehors des périodes d'entraînement ou des matchs –, la mise au concours lancée par la Municipalité n'a malheureusement pas abouti.

Une solution a néanmoins pu être trouvée d'entente avec l'Orif d'Aigle qui recherchait des travaux extérieurs à confier à ses collaborateurs dans le cadre de leur formation. Cette solution "gagnant-gagnant" offre non seulement des perspectives de développement pour le personnel de l'Orif, mais garantit surtout à la commune une prise en charge suivie du mandat, notamment en cas de maladie, d'accident ou de vacances. Le contrat y relatif prendra effet en mars 2021.

Forêts

Groupement forestier des Agittes (GFA)

Malgré une année difficile du fait d'un marché européen des bois de service saturé et des conséquences indirectes du coronavirus, les finances du GFA se portent bien grâce à la diversification des activités dudit groupement, notamment la scierie de Corbeyrier et la centrale de production de chaleur mixte bois/biogaz avec réseau de chauffage à distance installée à Villeneuve.

En 2020, cette dernière a produit 14,88 Mio de kWh pour 18'700 m³ de plaquettes.

Gestion du bail de la Commune d'Yverne

En 2020, le volume exploité et les surfaces traitées pour notre commune ont été les suivants :

- ⇒ 100 m³ d'exploitation de chablis,
- ⇒ 1'351 m³ d'exploitation en forêt de protection,
- ⇒ 480 m³ d'exploitation d'autres forêts,
- ⇒ 36'500 m² de soins culturaux.

D'autres travaux ont été réalisés pour la commune par le GFA, sur mandat – à savoir en dehors du contrat de base qui lie la commune au groupement –, notamment l'abattage d'un cyprès dans le quartier des Jaccolats, la fabrication de bancs en mélèze ou encore celle de piquets destinés au balisage des zones S1 et S2 des captages de Rouge Terre et du Dézaley.

URBANISME

Aménagement du territoire

Etude du nouveau plan d'affectation communal

Suite au dépôt, au mois de novembre 2019, d'un complément au rapport d'examen préliminaire, le Service du développement territorial (SDT) – désormais nommé Direction générale du territoire et du logement (DGTL) – nous a informé, au mois de janvier 2020, que de nombreux points devaient encore être revus suite à cette première analyse. La Municipalité en a pris acte tout en regrettant que les points concernés n'aient été soulevés par ce service lors de la séance de coordination de juillet 2019. Il s'agit entre autres de justifier les besoins en zone d'utilité publique – notamment le stationnement – ainsi que les emprises sur les surfaces d'assolement (SDA), de réduire encore la surface à bâtir et d'obtenir un préavis positif de la commission pour la gestion des zones d'activités chargée de préaviser dans l'attente de la mise en place d'un système de gestion régional.

Comme déjà dit à plusieurs reprises, il n'est pas aisé de progresser efficacement dans ce dossier du fait des revirements constants du canton dans ses pratiques, ainsi que de la mise à jour des fiches d'application nécessaires à l'élaboration du plan d'affectation communal (PACo).

En l'occurrence, la commune doit notamment justifier l'emprise d'activités non agricoles – telles que les activités horticoles ou encore le terrain de football des Cabourles (!) – sur les surfaces d'assolement (SDA). Ces dernières, dont la législation fédérale exige la protection, constituent les terres potentiellement les plus productives pour l'agriculture du fait de leur situation climatique, de leur qualité pédologique, de leur superficie, de leur forme ou encore de leur pente.

Les parcelles horticoles situées sur le territoire communal sont affectées en "zone agricole avec serres" dans le plan général d'affectation de 1981. Cependant, ces mêmes surfaces ont inopportunément été recensées comme des SDA par le Canton de Vaud, vraisemblablement lors de la création de leur inventaire en 1990 ou de sa mise à jour en 2009, sans que cette situation saugrenue n'ait jamais été relevée dans le cadre des consultations y relatives par les autorités de l'époque. Il en va de même du terrain

de football des Cabourles.

Dans ce cadre, la Municipalité a dû interpellier les propriétaires concernés afin d'obtenir toute justification nécessaire à leurs besoins en surfaces horticoles pour les 15 ans à venir, celles-ci empiétant théoriquement sur les SDA, dans le but d'assurer la pérennité des entreprises qui les exploitent. Les propriétaires ont dès lors dû établir des dossiers qui ont été remis à notre mandataire pour étayer le rapport d'examen préalable qui sera soumis à l'approbation de la DGTL.

Par ailleurs, des relevés pédologiques devant être effectués par le canton sur les terrains susceptibles de subir un dézonage, il nous a paru indispensable d'informer en primeur les propriétaires concernés de l'état d'avancement des travaux de révision et des enjeux concernant leurs parcelles. A cette fin, des séances, initialement prévues en mars et repoussées en septembre en raison de la pandémie, ont été tenues avec chaque propriétaire concerné en présence du syndic, de la municipale-déléguée, ainsi que de l'urbaniste en charge du dossier de la révision du PACo. Malgré les informations relativement peu optimistes qui leur ont été annoncées, les propriétaires concernés ont apprécié d'être informés de manière individuelle et personnalisée.

L'étude des dangers naturels a également pris du retard pour cause de validation cantonale sur certains secteurs. Le rapport définitif est attendu pour début 2021. Au moment de la rédaction de ces lignes, il n'est toutefois toujours pas parvenu à la Municipalité.

Comme vous l'aurez compris, l'élaboration du PACo a donc pris un certain retard compte tenu des exigences nouvelles du canton, mais également en raison des incidences de la pandémie sur le fonctionnement des bureaux en charge et des services cantonaux. Le nouveau calendrier prévisionnel est dès lors le suivant :

- ⇒ avril 2021, dépôt à l'examen préalable ;
- ⇒ juillet 2021, retour de l'examen préalable ;
- ⇒ août-décembre 2021, adaptation du dossier ;
- ⇒ début 2022, procédure d'enquête publique ;
- ⇒ mars-mai 2022, traitement des oppositions éventuelles ;
- ⇒ juin-août 2022, procédure d'approbation par le Conseil communal et le département cantonal compétent.

A noter que Chablais Région a mis en place, en fin d'année, une structure visant à établir une stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) réunissant les communes du district à l'exception de Roche, Rennaz, Noville et Villeneuve. Yvorne sera quant à elle représentée par son syndic au comité de pilotage et au groupe technique.

Police des constructions

Afin de traiter les dossiers de police des constructions, des séances de coordination réunissent chaque semaine la municipale déléguée, le secrétaire municipal et l'architecte-conseil mandaté par la commune. En 2020, certaines de celles-ci ont cependant dû être annulées en raison de la pandémie, notamment durant le semi-confinement.

Les procédures ainsi que les formulaires créés par le greffe dans le but de simplifier les démarches des administrés sont constamment affinés et adaptés sur la base de l'expérience acquise.

A l'instar des années précédentes, plusieurs chantiers ont dû faire l'objet d'une surveillance particulière, leurs maîtres d'œuvre ayant pris des libertés par rapport au permis de construire ou ayant négligé certaines mesures élémentaires de sécurité. Une mise à l'enquête publique complémentaire a notamment dû être exigée afin de régulariser certains travaux entrepris sans autorisation, un accord avec les voisins directement concernés n'ayant pas pu être trouvé en vue d'une dispense d'enquête.

Constructions hors zone à bâtir

A l'instar des deux dernières années, la Municipalité a été interpellée à plusieurs reprises par la Direction des autorisations de construire – Division hors zone à bâtir (DAC-HZB) afin d'obtenir tous les documents en sa possession concernant des travaux réalisés depuis les années huitante sur certaines parcelles situées hors de la zone à bâtir, sans autorisation cantonale.

Dans deux dossiers, l'autorisation indûment octroyée en son temps par l'autorité municipale, faute de compétences réglementaires, a été invalidée, les travaux ne pouvant pas être régularisés sous l'angle des dispositions légales de l'époque. Afin de s'épargner une procédure juridique aussi longue que coûteuse, les propriétaires concernés ont en l'occurrence opté pour une remise en état volontaire abou-

tissant, dans l'un des cas, à la démolition partielle d'un bâtiment.

Deux autres dossiers ont pu être admis par la DAC-HZB et la Municipalité ignore encore la suite qui sera donnée à plusieurs autres cas détectés par le service précité, soit dans le cadre d'une nouvelle demande d'autorisation de construire, soit dans le cadre d'une procédure de cession du bien.

Ces conséquences non négligeables, voire graves, pour les propriétaires concernés – qui avaient, pour certains, pourtant agi de bonne foi – démontrent la nécessité de respecter les procédures, certes contraignantes, qui nous sont imposées par la législation, en particulier pour les parcelles situées en dehors de la zone à bâtir.

A noter enfin que dans tous les dossiers d'enquête hors zone à bâtir, le canton s'intéresse désormais également au mode d'évacuation des eaux des bâtiments, même si les travaux envisagés n'ont aucune incidence sur ce point. Pour Yvorne, tel a été le cas notamment dans des dossiers visant l'installation de pompes à chaleur, des transformations intérieures sans augmentation de la surface habitable ou encore des réaménagements de chemins d'accès.

Tout laisse à penser que le canton cherche ainsi à contraindre les communes à prendre conscience de leurs responsabilités en matière de mise en séparatif des eaux usées et claires.

Travaux soumis à autorisation de construire

Durant l'année 2020, la Municipalité a examiné 58 dossiers de police des constructions, dont :

- ⇒ 24 demandes d'examen préalable,
- ⇒ 16 dossiers d'autorisation de construire avec procédure d'enquête publique ou circulation cantonale,
- ⇒ 5 dossiers en dispense d'enquête publique,
- ⇒ 2 dossiers incomplets mis en suspens,
- ⇒ 11 dossiers d'autorisation concernant l'aménagement ou la démolition de mobil-homes dans l'un ou l'autre des campings de la commune.

En application de l'art. 128 LATC, 14 permis d'habiter / d'utiliser ont été délivrés pour des dossiers ouverts entre 2013 et 2020, après visite de contrôle technique ou vision locale pour les travaux de moindre importance.

Au chapitre de la régularisation de la quarantaine de dossiers ouverts de longue date auprès de la Centrale cantonale des autorisations (CAMAC), les investigations menées durant l'exercice écoulé par la municipale déléguée ont permis de démêler et de clore 7 cas sur les 11 observés. Trois restent à résoudre au moment de l'écriture de ces lignes et le dernier nécessitera une analyse juridique fine.

Travaux non soumis à autorisation de construire

En plus des dossiers mentionnés plus haut, la Municipalité a traité :

- ⇒ 8 dossiers concernant des travaux d'entretien non soumis à autorisation au sens de l'art. 103 LATC, précisé par l'art. 68a RLATC,
- ⇒ 2 demandes d'installation de panneaux solaires au sens des art. 18a LAT et 68a RLATC,
- ⇒ 1 dossier de modification d'installations fixes de chauffage au sens de l'art. 68 al. 1 let. c) RLATC.

Abattages d'arbres, taille des arbustes et des haies

Durant l'année 2020, la Municipalité a traité 5 demandes d'abattage d'arbres en application de la procédure prévue par le règlement d'application de la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (RLPNMS) et par le règlement communal sur la protection des arbres.

Dans la plupart des cas, des plantations compensatoires ont été exigées.

Permis de fouille/de dépôt

En 2020, 11 demandes de permis de fouille ou de dépôt ont été traitées dans le cadre de la procuration donnée au municipal délégué à la voirie et au secrétaire municipal.

Ces permis ont fait l'objet de factures, conformément au règlement sur les émoluments en matière de police des constructions et d'aménagement du territoire.

Registre des citernes à hydrocarbures

En raison de la surcharge de l'Administration communale, la mise à jour du registre des citernes à hydrocarbures n'a pas beaucoup évolué durant l'exercice sous examen. Seules les citernes ayant fait l'objet d'une intervention ont été dûment répertoriées dans le nouveau registre en cours de création.

Ramonage obligatoire

Durant l'année 2020, la Municipalité a dû intervenir à deux reprises auprès de propriétaires pour leur rappeler les dispositions légales en matière de prévention des incendies et des dangers résultants des éléments naturels.

Si l'une de ces démarches a permis l'engagement du contrôle obligatoire par le concessionnaire officiel de la commune, l'autre s'est heurtée à un refus et à une demande de dérogation au sens de l'art. 17d al. 2 LPIEN.

Après examen des griefs avancés par la propriétaire concernée, la Municipalité a rejeté sa requête, décision qui a fait l'objet d'un recours devant l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA).

Dans son dispositif rendu en fin d'année, l'ECA a rejeté ledit recours et a confirmé tant la licéité de la procédure suivie par la Municipalité que sa décision sur le fond.

Inventaire des abris de protection civile

Sur requête de l'organisme régional de protection civile, l'Administration communale a dû établir durant l'année écoulée l'inventaire des abris PCi, qui n'avait jamais été tenu dans notre commune.

En plus des recherches basées sur les autorisations accordées par les services cantonaux, elle a adressé un formulaire à l'ensemble des propriétaires de la commune pour détecter d'éventuelles installations réalisées en dehors du processus réglementaire. En l'occurrence, un abri ne figurait pas dans l'inventaire de l'Etat et un autre n'était pas répertorié dans le bon bâtiment.

Règlement sur les émoluments en matière de police des constructions et d'aménagement du territoire

Durant l'année écoulée, deux communes de La Côte ont sollicité notre administration pour avoir des renseignements sur la mise en pratique du règlement précité et en obtenir le modèle.

En ce qui concerne son application à Yverne, nous relevons que les prestations effectuées par la commune ont été facturées pour un montant total de CHF 17'706.40 au 31 décembre 2020. De plus, les

émoluments en attente de facturation avoisinaient CHF 10'000.-- à la même date.

Police des campings

Suite aux mesures ordonnées en 2018 et aux constats effectués l'an dernier, une nouvelle inspection des campings a eu lieu durant le mois d'octobre 2020 par la municipale déléguée et le secrétaire municipal, en présence du responsable de la Division management des transports auprès de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR).

Cette visite a permis d'observer que la plupart des mesures sécuritaires et administratives avaient été mises en œuvre dans les deux campings au bénéfice d'une autorisation d'exploiter provisoire. Ainsi, une autorisation définitive pour la période 2021-2024 a pu être délivrée au mois de décembre pour l'un des deux campings, l'autre n'ayant malheureusement pas fourni les derniers documents manquants dans les délais impartis. Ce dernier dossier sera dès lors repris en début d'année 2021, en coordination avec le service cantonal compétent.

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Généralisation de l'utilisation du papier recyclé au sein de l'Administration communale

Sur proposition du secrétaire municipal, la Municipalité a décidé de généraliser l'utilisation du papier 100% recyclé labellisé "Ange bleu" pour la papeterie communale.

Elle entend ainsi mettre à profit le bilan écologique de ce papier qui permet une économie importante en terme d'émission de CO² et d'utilisation de bois et d'eau, malgré un coût qui peut s'avérer parfois légèrement supérieur.

Dans la mesure de ce qui est possible, l'ensemble des publications "externes" de la commune seront également réalisées à l'avenir sur papier 100% recyclé, à l'instar de la directive *Info-déchets* publiée ces deux dernières années.

Nouveau règlement sur la taxe spécifique sur l'énergie électrique et l'utilisation du Fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable

Comme indiqué dans le rapport de gestion de l'année 2019, la Municipalité a soumis en 2020 au Conseil communal un nouveau règlement pour codifier le versement des subventions communales en matière d'économie d'énergie et de développement durable.

Pour mémoire, ces subventions sont financées par la taxe spécifique sur la consommation électrique prélevée par la commune sur les factures du gestionnaire du réseau de distribution. Cette taxe doit être affectée intégralement, via un fonds communal créé à cet effet, au soutien des énergies renouvelables, à l'éclairage public, à l'efficacité énergétique et au développement durable.

Le nouveau règlement a été rédigé en visant à simplifier au maximum le travail de l'administration, notamment en supprimant tout échange de courrier superflu, tout contrôle d'élément technique difficile à vérifier à l'interne, mais aussi en retenant des subventions forfaitaires plutôt que des calculs de montants.

La Municipalité en a profité pour offrir un éventail plus large d'objets ou de mesures susceptibles de bénéficier de subventions, notamment dans les domaines de l'économie d'eau et des transports en commun. Elle entend ainsi toucher un cercle plus large de bénéficiaires, s'agissant en l'occurrence d'une taxe encaissée auprès de chaque ménage.

Le nouveau règlement, qui a été accepté par le Conseil communal, prévoit des aides sous conditions dans les domaines suivants :

- ⇒ installation de panneaux solaires photovoltaïques,
- ⇒ installation de panneaux solaires thermiques,
- ⇒ installation de pompes à chaleur,
- ⇒ installation d'un chauffage à bois ou à pellets (poêle et cheminée d'appoint exclus),
- ⇒ installation de citernes de rétention avec utilisation de l'eau de pluie,
- ⇒ achat d'abonnements de transports publics par les jeunes de 6 à 25 ans,
- ⇒ achat de vélos ou scooters électriques.

Des formulaires dynamiques visant à faciliter les démarches des administrés ont été mis au point pour chacun des cas de figure précités. Ceux-ci sont facilement téléchargeables sur le site Internet www.yverne.ch qui a été complété de 8 pages dédiées.

Depuis l'entrée en vigueur du règlement le 1er octobre, 17 demandes de subvention ont été déposées, dont :

- ⇒ 1 pour une pompe à chaleur,
- ⇒ 9 pour des abonnements de transports publics,
- ⇒ 6 pour des vélos électriques.

Deux de celles-ci, qui ne répondaient pas aux conditions d'octroi, ont été refusées.

Sous l'angle de l'ancienne directive, 20 demandes ont abouti au versement de subventions, soit :

- ⇒ 17 pour des vélos électriques,
- ⇒ 1 pour une pompe à chaleur,
- ⇒ 1 pour des panneaux solaires photovoltaïques,
- ⇒ 1 pour un certificat énergétique cantonal des bâtiments.

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Pour l'essentiel, l'année sous revue a permis d'éprouver l'efficacité des mesures de légalisation prises dans les quartiers de Vers la Cour et des Renauds, où les usagers ont eu besoin d'un temps d'adaptation pour se familiariser avec le nouveau dispositif. La Municipalité doit malgré tout déplorer quelques cas de multirécidive dus davantage à la volonté délibérée de braver la réglementation qu'à la simple négligence.

Le processus de traitement des amendes d'ordre a été optimisé par le greffe, notamment grâce à l'informatique, mais il reste lourd en raison des contraintes administratives et des garanties procédurales qui doivent s'appliquer. Le nombre de contestations demeure néanmoins infime en regard du nombre d'amendes délivrées. Quoi qu'il en soit, la Municipalité considère que la réglementation d'utilisation du domaine public, pour être crédible et suivie d'effets positifs, doit impérativement faire l'objet d'une surveillance assortie d'une répression des contraventions, faute de quoi elle ne sera pas respectée.

La légalisation des Maisons Neuves et le projet de réalisation d'un cheminement piétonnier dans ce secteur ont continué d'occuper la Municipalité en 2020. Le projet esquissé comprend en substance une amélioration des capacités d'accueil du parking de la Couronne, le principe d'une interdiction de stationner dans la rue, à l'exception d'un tronçon où les dimensions de voirie le permettent, et une redéfinition (provisoire) du sens de circulation entre la place du Torrent et le local du feu. La finalisation de ce dossier est prévue entre 2021 et 2022. Le profil définitif du stationnement dans ce quartier ne sera toutefois dessiné qu'au moment où pourra se réaliser la nouvelle place du village proprement dite. Dans l'intervalle, la Municipalité a décidé de baliser quelques places de parc (limitées dans le temps) devant le café-restaurant du Torrent et de créer deux cases de stationnement pérennes à la place de l'ancien poids public.

ÉCOLES

En raison des mesures ordonnées dans le cadre du semi-confinement de la population, les classes de l'Établissement primaire et secondaire d'Aigle et environs ont été fermées du 16 mars au 11 mai 2020. Durant cette période, l'enseignement s'est fait à distance, sans trop d'embûches.

La reprise a eu lieu par étape, dans le respect de mesures sanitaires strictes, parmi lesquelles :

- ⇒ le lavage régulier des mains,
- ⇒ une désinfection renforcée des locaux,
- ⇒ l'aération régulière des salles de classe,
- ⇒ le port du masque pour les maîtresses et pour toute personne adulte entrant dans les bâtiments,
- ⇒ des restrictions d'accès au périmètre scolaire, notamment pour les parents.

La rentrée d'août s'est déroulée normalement, dans le respect des mesures sanitaires du moment.

En septembre, un exercice d'évacuation des bâtiments a été engagé dans l'ensemble du cercle scolaire, à l'instar des années précédentes.

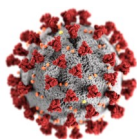
Suite à celui-ci, des mesures de sécurité complémentaires ont été mises en œuvre dans le Collège d'Yverne, à savoir :

- ⇒ la création d'une boîte murale contenant un porte-voix et un gilet de sécurité pour le chef d'évacuation,
- ⇒ la mise à jour des consignes d'évacuation affichées dans les classes, avec indication du cheminement jusqu'au point de rassemblement,
- ⇒ l'installation de deux sirènes d'évacuation avec bouton poussoir.

Enfin, comme à l'accoutumée, la Municipalité a financé, durant l'année 2020, trois sorties à ski pour les élèves scolarisés à Yverne.

SANTÉ

Pandémie de coronavirus COVID-19



L'année 2020 aura été marquée par la pandémie de coronavirus SARS-CoV-2 qui a touché la planète entière.

En Suisse, le premier cas est détecté au Tessin le 25 février.

Le 28, le Conseil fédéral interdit les manifestations de plus de 1'000 personnes.

Le 5 mars, notre pays compte son premier décès.

Le 13 mars, le Conseil fédéral durcit les mesures avec l'interdiction des rassemblements de plus de 100 personnes, la fermeture des écoles et des universités, l'introduction de contrôles aux frontières et la limite de 50 clients dans les restaurants, bars et discothèques. Certains cantons prennent des mesures encore plus drastiques.

L'état d'urgence sanitaire est déclaré le 16 mars pour l'ensemble du pays. Les manifestations publiques ou privées sont interdites, les établissements non essentiels doivent fermer. Il en va de même des administrations publiques. L'armée et la protection civile sont mobilisées pour venir en aide au système de santé et aux douanes.

Le 20 mars, les rassemblements de plus de 5 personnes sont interdits et les désormais bien connus gestes barrières sont introduits dans notre vie de tous les jours.

Le pic de la première vague de coronavirus est atteint au début du mois d'avril, avec plus de 25'000 cas, dont 1'300 en un jour.

Le 16 avril, le Conseil fédéral annonce un déconfinement en trois étapes basées sur des plans de protection.

Les premiers commerces non essentiels rouvrent leurs portes le 27 avril, suivis des écoles, des restaurants et des musées en date du 11 mai.

Les manifestations jusqu'à 300 personnes sont à nouveau autorisées au début du mois de juin, alors que celles de plus de 1'000 personnes restent interdites jusqu'à fin août.

La libre circulation est rétablie le 15 juin et la fin de la situation extraordinaire est décrétée le 19 par le Conseil fédéral.

Cette pandémie aura également eu des conséquences au niveau local. Outre les mesures déjà expliquées dans d'autres chapitres du présent rapport de gestion, elle aura entre autres entraîné :

- ⇒ la nomination d'une cellule de crise composée de membres de la Municipalité et du personnel communal,

- ⇒ l'élaboration en urgence d'un plan de continuité des activités (PCA), soit un inventaire des différentes tâches de l'entité communale, avec attribution d'indices de priorité pour chacune de celles-ci,
- ⇒ la commande en urgence d'une réserve de matériel sanitaire de base (essuie-mains en papier, produits désinfectants, gants, masques de protection, etc.),
- ⇒ l'attribution d'un mandat temporaire pour le nettoyage quotidien des sanitaires et des objets / surfaces fréquemment touchés (comptoirs, poignées de porte, interrupteurs, etc.) dans les bâtiments du patrimoine administratif,
- ⇒ la mise en place d'un journal de crise,
- ⇒ la mise en œuvre d'une communication de crise dans un environnement en perpétuelle évolution,
- ⇒ la fermeture des places de jeux de la commune,
- ⇒ la mise en place d'une structure de solidarité pour les personnes de 75 ans et plus vivant seules, sur le modèle du plan canicule, structure rapidement étendue aux administrés dès 65 ans et, sur requête expresse, aux autres personnes vulnérables,
- ⇒ plusieurs échanges intercommunaux au sujet des mesures touchant au personnel ou au fonctionnement des autorités,
- ⇒ l'établissement, à destination de la population, d'une liste des commerces et producteurs régionaux offrant un service de livraison à domicile,
- ⇒ sur requête des autorités cantonales, différentes démarches ou recherches d'informations (p/ex. recensement des ressources en matière d'appui social offert à la population, rappel de consignes aux commerces pratiquant la vente à l'emporter, etc.),
- ⇒ la suspension ou le report de chantiers commandés par la commune,
- ⇒ la fermeture des campings,
- ⇒ la mise en place d'un système de collecte sur appel pour les principales catégories de déchets recyclables (PET, verre, aluminium et fer blanc),
- ⇒ la maintien hors d'eau des fontaines publiques de la commune.

Outre ces mesures d'ordre organisationnel ou sanitaire, la Municipalité, dans la mesure de ses moyens, a également pris des décisions en vue de soutenir l'économie locale. Elle a ainsi :

- ⇒ renoncé temporairement aux émoluments communaux pour les attestations délivrées par l'Office de la population,
- ⇒ étendu de 30 à 90 jours les délais de paiement de factures pour les personnes morales,

- ⇒ appliqué, sur requête motivée, le même délai de paiement pour les personnes privées,
- ⇒ abandonné l'encaissement de l'émolument de surveillance auprès des titulaires de licences ou de patentes,
- ⇒ octroyé à chaque employé, en lieu et place du repas annuel du personnel, un bon de CHF 100.-- à faire valoir auprès de l'un ou l'autre des établissements publics du village,
- ⇒ commandé différents produits du terroir à plusieurs producteurs établis dans la commune dans le cadre d'une opération en faveur des aînés.

Après une période d'accalmie entre la levée du plan de continuité communal, le 24 juin 2020, et le début de l'automne, la situation sanitaire s'est malheureusement fortement détériorée à l'approche de l'hiver. De nouvelles restrictions ont ainsi dû être ordonnées par les autorités fédérales et cantonales, sans toutefois impacter directement le fonctionnement de l'entité communale qui est demeurée pleinement opérationnelle. Elles ont toujours cours au moment de l'écriture de ces lignes.

Plan canicule

Conformément aux directives cantonales en vigueur, la Municipalité a engagé, durant le printemps 2020, la détection des personnes à risque dans l'éventualité d'une canicule, par l'envoi d'une lettre à chaque habitant de 75 ans et plus résidant seul. Une personne a ainsi pu être identifiée sur les 39 susceptibles d'être concernées.

COHÉSION SOCIALE

En raison des restrictions sanitaires découlant de la pandémie, aucune visite auprès de jubilaires ou de citoyens du village n'a pu être organisée dans le cadre de la cohésion sociale. Il en a été de même pour les manifestations en faveur des aînés.

En lieu et place, les ménages comptant un habitant de 65 ans ou plus ont reçu, en fin d'année, un carton garni de produits du terroir offert par la commune. Ces coffrets-cadeaux, englobant un saucisson fumé, 5 dl d'huile de colza pressée à froid, des lentilles, 250 gr de miel, des baies d'aronia, deux bouteilles de vin du domaine communal et un biscôme aux armoiries d'Yvorne, ont été remis individuellement aux aînés par les membres de la Municipalité, avec l'aide de quelques bénévoles, à la faveur d'une opération porte à porte dédiée.

SERVICE DES EAUX

Secteur des eaux

Dans le cadre de son activité générale, le Secteur des eaux remplit et/ou participe aux missions suivantes :

- ⇒ exploitation et entretien des installations de distribution d'eau (captages, réservoirs, canalisations, fontaines, etc.),
- ⇒ contrôle avant remblayage des canalisations lors de travaux de terrassement,
- ⇒ contrôle des installations exécutées sur le domaine privé,
- ⇒ mise à disposition, contrôle périodique et entretien des compteurs d'eau,
- ⇒ relevés d'eau et rappels,
- ⇒ support technique au commandant du feu en cas d'incendie,
- ⇒ entretien des bornes hydrantes,
- ⇒ surveillance de l'application correcte du règlement communal sur la distribution de l'eau et annonce des infractions à la Municipalité,
- ⇒ surveillance des zones de protection des eaux S,
- ⇒ prélèvements périodiques d'eau dans le cadre du système cantonal d'autocontrôle des distributions publiques d'eau de boisson,
- ⇒ prélèvements des eaux de piscines durant l'été (campings),
- ⇒ mise à jour des données du système de détection du réseau Géosat,
- ⇒ travaux d'entretien général de la STEP,
- ⇒ déshydratation des boues,
- ⇒ gestion des alarmes (24h/24),
- ⇒ entretien des stations de relevage,
- ⇒ vidange de la chambre du compteur de Corbeyrier,
- ⇒ entretien des dépotoirs et autres déversoirs d'orage,
- ⇒ contrôle des fosses septiques,
- ⇒ collaboration aux travaux d'analyses microbiologiques et chimiques des rejets d'eaux usées traitées,
- ⇒ collaboration aux études ou projets communaux ou intercommunaux touchant son secteur d'activité.

Réseau de distribution d'eau

En 2020, 155'504 m³ d'eau ont été facturés dans le cadre de l'alimentation des ménages privés et des entreprises, soit une consommation globale de 145.74 m³ par habitant (164.57 m³ en 2019).

Mise à jour du dossier d'autocontrôle

Suite à l'inspection de l'Office de la consommation, la Municipalité a dû engager en 2020 la mise à jour du dossier d'autocontrôle de la commune. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur les compétences d'un bureau d'études hydrauliques. Il en ressort notamment que les frais découlant de l'autocontrôle pour la période 2021-2025 sont estimés à environ CHF 76'000.--, investissements à financer par préavis non compris.

Protection des captages des Joux et de Rouge Terre

Comme annoncé dans le rapport de gestion de l'année 2019, la Municipalité a mené une étude en vue de la construction d'une chambre de chloration pour les sources des Joux et de Rouge Terre, de façon à réduire les risques de pollution de l'eau distribuée dans le hameau de Versvey. Celle-ci a permis de rédiger un préavis qui a été soumis au Conseil communal en début d'année 2021.

Travaux réalisés durant l'année 2020

Dans le cadre du crédit accordé par le Conseil communal (préavis no 10-2019), la Municipalité a procédé à la construction de la nouvelle chambre coupe-pression des Combes et à la démolition de la chambre coupe-pression de Vers Morey. La nouvelle installation donne entière satisfaction.

En outre, les travaux suivants ont notamment été réalisés :

- ⇒ pose d'une vanne sur la conduite de la Plâtrière,
- ⇒ déplacement d'une borne hydrante à Vers Morey,
- ⇒ piquetage des zones S1 et S2 des captages de Rouge Terre et du Dézaley,
- ⇒ recherche de fuites sur le réseau de distribution au moyen d'un nouveau système de détection précoce,
- ⇒ révision des disconnecteurs du réseau vigne.

A noter que 14 alarmes ont nécessité une intervention en urgence à la station de pompage de Versvey ou au réservoir de Vers-Chenaux, dont plusieurs en dehors de l'horaire normal de travail.

Restauration des fontaines de la commune

Dans le cadre du budget courant, la Municipalité a entrepris la restauration de la fontaine du Torrent.

ÉPURATION

STEP d'Yvorne-Corbeyrier

Afin de maintenir la STEP en état de fonctionner, la Municipalité a dû entreprendre, en plus de l'entretien courant, les travaux suivants durant l'année 2020 :

- ⇒ remplacement de la pompe de circulation de la biologie,
- ⇒ changement d'une soufflante du dessableur,
- ⇒ changement d'une soufflante pour les tapis d'oxygène,
- ⇒ remplacement de la pompe de circulation des boues,
- ⇒ interventions diverses sur le réseau électrique.

77 alarmes ont nécessité une intervention en urgence à la STEP, dont plusieurs en dehors de l'horaire normal de travail.

Par ailleurs, dans le cadre d'une étude mandatée par la Direction générale de l'environnement (DGE) pour évaluer l'impact des nouvelles pratiques vinicoles sur le fonctionnement des stations d'épuration – et notamment sur la nôtre suite à la pollution de l'étang des Communailles survenue en 2019 – plusieurs caves de taille différente ont été visitées à l'occasion des vendanges.

Réseau d'eaux usées

Dans le cadre de l'entretien du réseau, la Municipalité a notamment dû remplacer une pompe de relevage au lieu-dit "La Roseraie".

En outre, dans le cadre de projets de construction à intervenir dans le secteur de Soretz, il est apparu que certains tronçons de collecteurs sont en mauvais état et nécessitent d'être remplacés. De plus, quelques parcelles privées situées le long de la route de Lausanne sont raccordées dans le collecteur passant du côté amont de la route, lequel devrait récolter les eaux claires selon le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE).

Ces constats ont abouti à la nécessité de mener une étude plus poussée pour :

- 1) dresser l'état de la situation existante, permettant de préciser la situation, le fonctionnement et l'état des collecteurs ainsi que la position des raccordements,

- 2) indiquer les axes à réaliser pour remplacer les tronçons défectueux ainsi que les corrections à apporter aux raccordements existants, tout en profitant des emprises des travaux de constructions prévus à court terme,
- 3) indiquer les axes sur lesquels raccorder les futures constructions des parcelles précitées,
- 4) établir un ordre de priorité des modifications nécessaires, afin de permettre une vision globale et à long terme de l'assainissement dans le secteur concerné.

Une demande de crédit d'étude a dès lors été soumise au Conseil communal en fin d'année pour un résultat attendu durant le premier trimestre 2021.

TRAVAUX PUBLICS

Secteur voirie

Dans le cadre de son activité générale, le Secteur voirie remplit et/ou participe aux missions suivantes :

- ⇒ collecte des déchets ménagers (ordures ménagères, papier-carton, objets encombrants),
- ⇒ travaux de signalisation routière (entretien général, pose de la signalisation pour manifestations, pose du radar pédagogique et collecte des données, etc.),
- ⇒ décoration du village (pose d'oriflammes, des décorations de Noël, etc.),
- ⇒ entretien du réseau d'eaux claires,
- ⇒ entretien général du domaine public (balayage, contrôle des grilles de route, réfection d'enrobé, maçonnerie, déneigement, contrôle de l'éclairage public, etc.),
- ⇒ entretien des espaces verts (tonte de gazon, entretien des haies et plantations, arrosage, ramassage des feuilles, etc.),
- ⇒ surveillance de l'apparition de plantes invasives, de nids de chenilles processionnaires et d'autres plantes indésirables,
- ⇒ entretien du cimetière,
- ⇒ service des inhumations,

- ⇒ location de tables et de bancs,
- ⇒ entretien des véhicules, machines et outils de travail,
- ⇒ collaboration à la gestion du réseau de distribution d'eau potable,
- ⇒ entretien des fontaines publiques,
- ⇒ collaboration à la gestion de la station d'épuration,
- ⇒ travaux divers de menuiserie et de serrurerie.

ASSAINISSEMENT

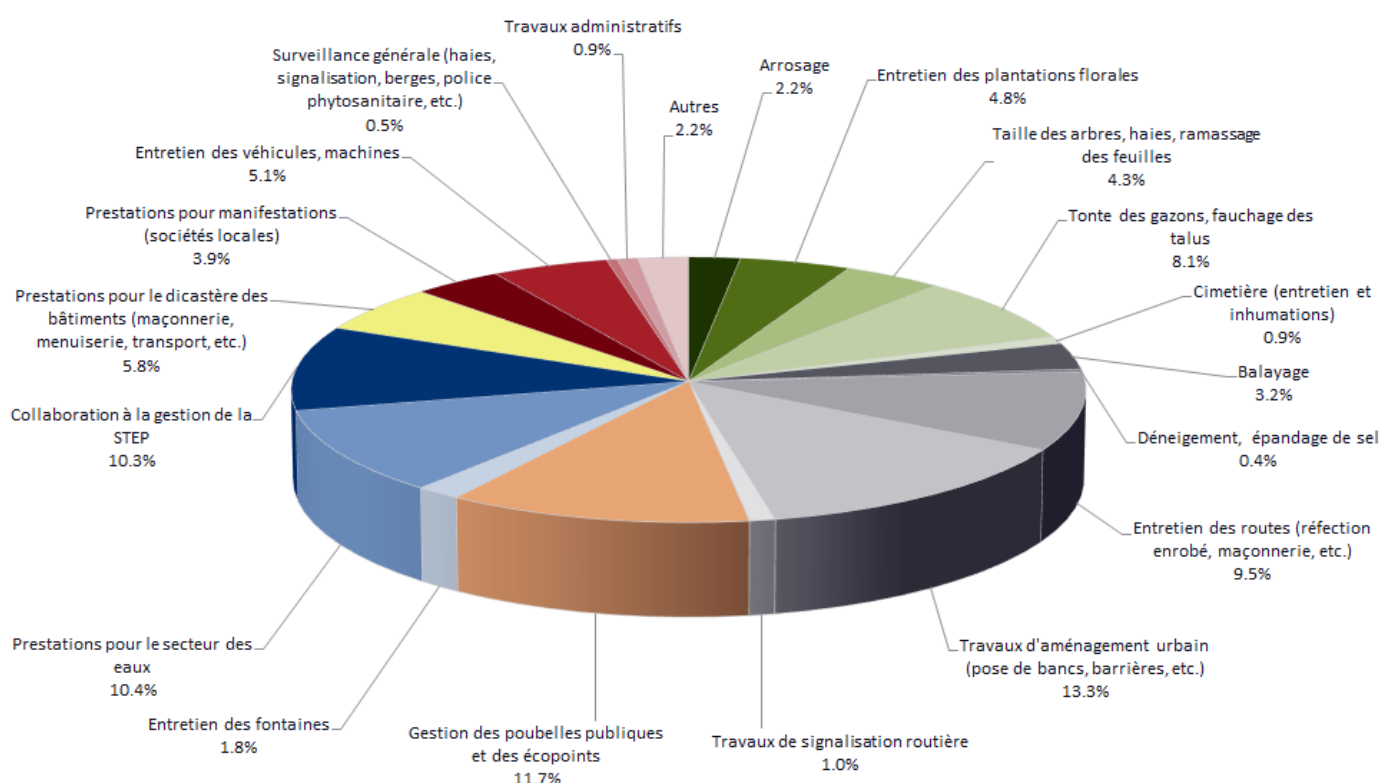
Gestion des déchets

Mesures d'accompagnement

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement, la commune a offert 54 rouleaux de dix sacs 35 litres aux bénéficiaires définis par directive municipale. Pour mémoire, cette mesure est financée par le compte d'imputation interne du chapitre 71 Service social.

En parallèle, et en application des mesures d'exemption déterminées dans la directive, des taxes forfaitaires ont été annulées pour un montant total de CHF 420.--.

Répartition des activités du secteur voirie pour l'année 2020



Le tableau ci-dessous présente, comparativement, les volumes et coûts inhérents aux principales catégories de déchets récoltés dans la commune sans la déchetterie d'Aigle.

Catégorie	Tonnage		Transport		Traitement		Coût total	
	t	en %	CHF	en %	CHF	en %	CHF	CHF/t
Ordures ménagères	135.82	77.59	28'422.00	77.74	17'467.55	83.51	45'889.55	337.87
Objets encombrants	10.20	5.83	2'186.30	5.98	1'284.30	6.14	3'470.60	340.25
Huiles	1.46	0.83	1'067.30	2.92	71.65	0.34	1'138.95	780.10
Papier-carton	17.17	9.81	3'279.50	8.97	2'092.20	10.00	5'371.70	312.85
Verre	10.40	5.94	1'607.20	4.40	0.00	0.00	1'607.20	154.54
Totaux	175.05	100.00	36'562.30	100.00	20'915.70	100.00	57'478.00	328.35

BÂTIMENTS

Secteur conciergerie

Comme indiqué dans le préavis municipal relatif au budget 2021, la Municipalité a engagé, durant le 3e trimestre 2020, un audit concernant l'entretien des bâtiments communaux. Cette analyse, effectuée par un mandataire spécialisé, vise non seulement à mettre en place des concepts de nettoyage adaptés, mais également à définir clairement nos besoins en personnel pour assumer le volume de travail courant à effectuer dans nos bâtiments, principalement en prévision du prochain départ en retraite de notre concierge.

La situation liée à la pandémie que nous vivons depuis mars 2020 a en effet mis en exergue les limites de notre organisation actuelle, que cela soit en termes de fréquence de nettoyage des locaux, d'application de standards d'entretien ou de typologie d'équipements.

Ainsi, dans le cadre des mesures de lutte contre le coronavirus ordonnées au niveau cantonal, les essuie-mains jetables en papier sont venus remplacer ceux en tissu. Des distributeurs de savon liquide et des poubelles fermées complètent le dispositif.

Bâtiment administratif de La Grappe

Dans le cadre des contrôles périodiques obligatoires fixés par l'ordonnance fédérale sur les installations à basse tension (OIBT), il est apparu que l'installation de refroidissement de la cave communale ne répondait plus aux normes en vigueur. En l'occurrence, un compresseur et un ventilateur ont dû être remplacés en urgence, de même qu'une partie du câblage électrique qui était défectueuse. Ces travaux n'étaient pas prévus au budget.

Collège d'Yverne

Initialement projeté en 2020, le remplacement des fenêtres des deux appartements n'a pas pu intervenir selon le calendrier prévu, un dossier ayant dû être soumis à la Division Monuments et sites de la Direction générale des immeubles et du patrimoine en raison du classement du bâtiment. Celle-ci a en l'occurrence exigé la pose de fenêtres en bois massif qui ont nécessité un temps plus long en fabrication. Au moment de la rédaction de ces lignes, ces travaux n'ont toujours pas pu être menés à terme en

raison du manque de collaboration de l'un des locataires qui fait l'objet d'une procédure d'expulsion.

Vestiaires et buvette de Pré Nové

Dans le cadre du budget, nous avons remplacé le système de chauffage et de production d'eau chaude du bâtiment. Ce nouveau dispositif ne comprend plus qu'un brûleur et permet des économies du point de vue de la consommation et de l'entretien.

Caveau

Suite au contrôle de la cheminée du caveau – dont l'existence n'avait jamais été signifiée au ramoneur-concessionnaire officiel –, et en accord avec Provy, qui exploite le site, nous avons dû prendre la décision de condamner provisoirement cette installation qui ne répond pas aux normes de sécurité en vigueur. Une remise en état aurait en effet été trop coûteuse par rapport à son utilisation actuelle.

Les toiles des parasols de la terrasse ont quant à elles été remplacées, dans le cadre du montant prévu au budget.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de sa politique de renouvellement et d'amélioration de l'éclairage public, la Municipalité a procédé en 2020, dans les limites du budget alloué par le Conseil communal, au remplacement des ampoules sodium du secteur "Les Jaccolats - En Tronchet" par des ampoules LED.

Il ne reste désormais plus que huit points lumineux d'ancienne technologie à remplacer sur l'ensemble du territoire de la commune. Quatre seront changés en 2021. Il s'agit des lampes qui se trouvent devant l'Eglise, à la rue du Collège. Les quatre derniers, à la route de Lausanne, seront traités dans le cadre d'une requalification plus générale de cet axe eu égard aux chantiers actuellement projetés dans le secteur.

Quant à lui, le remplacement de l'éclairage du Boulevard a fait l'objet d'un préavis qui a finalement été retiré par la Municipalité devant les nombreuses remarques formulées par la commission ad hoc chargée de rapporter. Ce dossier reste d'actualité et un nouveau préavis sera soumis au Conseil communal en 2021.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Convention de collaboration avec la Police cantonale vaudoise

La collaboration avec la Gendarmerie vaudoise pour la prise en charge et la gestion des activités de police sur le territoire de la commune demeure excellente. Nous pouvons compter constamment sur sa réactivité et sur ses compétences, que cela soit en termes de sécurité publique ou de circulation routière.

L'augmentation des interventions nécessaires sur le territoire communal – qui passent de 157 en 2018 à 220 en 2020 – suscite cependant quelques inquiétudes.

Amendes d'ordre et contraventions de compétence communale

Durant l'année 2020, le préposé RLVCRA a délivré 274 bulletins d'amende d'ordre en matière de stationnement illicite.

Dans 83 cas, une procédure d'identification du conducteur a dû être engagée, les amendes n'ayant pas été acquittées dans le délai permettant de bénéficier de l'anonymat.

A l'issue de ces procédures, 21 amendes ont formellement été converties en contraventions de compétence communale majorées de frais.

Dix sommations ont en outre dû être adressées aux auteurs d'infractions, suivies de 3 mises aux poursuites qui aboutiront, en cas de défaut de recouvrement, à une procédure de conversion en jours de peine privative de liberté en application de l'art. 36 du Code pénal.

D'autre part, 7 contraventions de compétence communale ont été délivrées pour des cas de non-respect d'une défense publique prononcée par la Justice de Paix au sens de l'art. 258 du Code de procédure civile (CPC) ou pour violation du règlement général de police.

Enfin, 7 avertissements ont été notifiés pour des cas de violation du règlement sur la gestion des déchets.

CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVORNE

- ⇒ Vu le préavis municipal no 06-2021 Rapport de gestion et comptes 2020
- ⇒ Ouï le rapport de la commission de gestion chargée de rapporter sur cet objet porté à l'ordre du jour,
- ⇒ Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'approuver les comptes communaux 2020 tels que présentés,
2. d'approuver les comptes intercommunaux dans lesquels la commune est engagée,
3. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'exercice 2020.

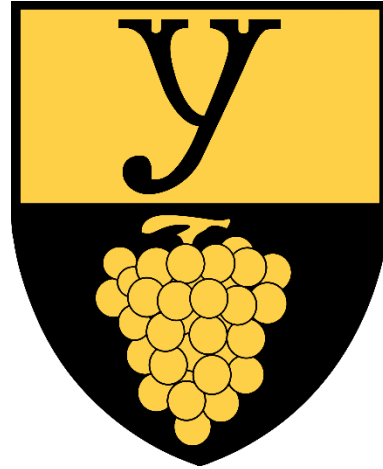
AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ
le syndic le secrétaire



Edouard Chollet Fabien Cathélaz

Adopté par la Municipalité le 12 mai 2021

Annexes : - brochure des comptes communaux 2020
- comptes 2020 de l'entente intercommunale scolaire d'Aigle-Yvorne-Corbeyrier
- comptes 2020 du SDIS Chablais



COMPTES 2020

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
10.3003	En raison de la pandémie liée au COVID-19, deux séances ont été supprimées.
11.3102	Publication de trois éditions (au lieu de deux en 2019), conformément au budget
11.3111	Coût de location d'un container pour la destruction sécurisée des documents dès le 1 ^{er} octobre 2020 (aucun autre achat de matériel durant l'année)
11.3186	Ristourne sur les primes de la compagnie d'assurance par redistribution des bénéfices
11.4311	Diminution de revenus liée à la fermeture momentanée de l'administration communale durant le semi-confinement et à l'abandon temporaire d'émoluments pour les attestations délivrées par l'Office de la population
11.4350	Participation aux bénéfices de la Vaudoise assurances pour les années 2017 à 2019, sur les contrats d'assurance maladie collective et RC Indemnité d'expropriation versée par le canton dans le cadre de l'ECF Grande-Eau
13.3080	Traitement du personnel intérim engagé en remplacement de deux employés accidentés (voirie et secteur des eaux) - contrepartie dans le compte 13.4361
13.3091	Cours de formation continue annulés en raison de la pandémie de COVID-19

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	719'492.90	107'276.11	736'630.00	57'500.00	688'648.70	26'098.75
10	Autorités	168'104.40	8'039.80	173'500.00	4'000.00	175'888.20	6'298.60
10.3001	Traitement des Municipaux	140'000.00		140'000.00		140'000.00	
10.3003	Traitement du Conseil Communal	11'000.00		12'000.00		13'310.00	
10.3030	Assurances sociales	15'967.20		16'000.00		17'155.80	
10.3060	Indemnité et rembt. frais	672.60		500.00		155.00	
10.3090	Autres charges	464.60		5'000.00		5'267.40	
10.4361	Jetons de présence et indemnités		8'039.80		4'000.00		6'298.60
11	Administration	366'316.05	42'384.41	383'000.00	23'500.00	443'418.65	19'800.15
11.3011	Traitement du personnel	193'834.60		194'700.00		173'263.55	
11.3030	Assurances sociales	20'062.65		18'300.00		29'207.05	
11.3040	Caisse de pension	31'675.35		38'000.00		26'785.20	
11.3050	Assurances maladie et accident	33'042.30		33'000.00		31'901.90	
11.3060	Indemnisations et rembt. frais	4'500.00		4'500.00		4'500.00	
11.3101	Imprimés et papeterie	6'866.00		7'000.00		11'844.35	
11.3102	Journal Le Vuarnéran	10'657.25		13'000.00		8'284.85	
11.3109	Maintenance informatique					21'192.10	
11.3111	Achat machines et matériels de bureau	58.70		500.00		28'638.75	
11.3170	Frais de réceptions manifestations	20'685.35		20'000.00		25'556.05	
11.3181	Frais de port	4'573.00		5'500.00			
11.3182	Téléphones	5'079.45		6'000.00		6'476.60	
11.3185	Honoraires, frais d'expertises	797.50		3'000.00		6'182.70	
11.3186	Assurances diverses	10'161.20		14'000.00		13'068.90	
11.3650	Cotisations, participations	20'322.70		18'000.00		38'665.30	
11.3653	Dons et autres subventions	4'000.00		7'500.00		17'851.35	
11.4311	Emoluments		19'946.53		23'000.00		16'604.83
11.4350	Recettes diverses		22'437.88		500.00		3'083.92
11.4361	Rembt. charges sociales						111.40
13	Service du personnel, assur.	22'830.20	27'572.00	6'500.00			
13.3080	Traitement personnel intérim	22'530.20					
13.3091	Frais de formation	300.00		6'500.00			
13.4361	Rembours de charges sociales		27'572.00				
15	Affaires culturelles, loisirs	10'174.50		10'130.00		10'127.00	
15.3513	Ecoles de musique	10'174.50		10'130.00		10'127.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
18.3659	La commune d'Aigle a facturé, en 2020, la participation aux frais du service "Noctibus" pour les deux derniers exercices (2019 et 2020).

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
16	Tourisme	22'930.00	29'279.90	30'000.00	30'000.00		
16.3653	Aides et subventions diverses	22'930.00		30'000.00			
16.4066	Taxe communale de séjour		29'279.90		30'000.00		
18	Transports publics	84'343.10		89'000.00		59'214.85	
18.3517	Participation transports publics	72'330.20		82'000.00		59'214.85	
18.3659	Aides et subventions transports	12'012.90		7'000.00			
19	Service informatique	44'794.65		44'500.00			
19.3111	Achat matériel informatique	8'460.30		9'000.00			
19.3156	Maintenance informatique	36'334.35		35'500.00			

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
21.4000 à 4061	Voir explications dans le rapport de gestion
21.4101	Abandon, en raison de la pandémie, de l'émolument communal de surveillance pour les établissements publics au bénéfice d'une licence ou d'une autorisation
21.4412	Recettes complémentaires provenant des revendications communales des années précédentes qui n'avaient pas été honorées en raison de documents manquants de la part des employeurs (cf. explications dans la brochure des comptes 2019)

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
2	FINANCES	974'197.09	4'008'156.13	793'200.00	3'566'400.00	1'001'491.47	4'070'683.22
20	Comptabilité gén, caisse, cont	16'363.82	8'651.37	15'500.00	9'000.00	17'687.70	9'044.40
20.3184	Frais de poursuites	4'053.02		500.00		3'108.05	
20.3185	Honoraires et frais d'expertises	12'310.80		15'000.00		14'579.65	
20.4362	Remboursement poursuites		8'651.37		9'000.00		9'044.40
21	Impôts	59'518.59	3'308'268.28	56'000.00	2'924'500.00	60'905.54	3'392'684.16
21.3187	Frais de perception des impôts	25'397.84		25'000.00		26'678.82	
21.3290	Intérêts rémunérateurs	636.00		1'000.00		965.98	
21.3300	Défalcations diverses	33'484.75		30'000.00		33'260.74	
21.4000	Impôt revenu PP		2'091'469.15		1'900'000.00		2'044'215.77
21.4001	Impôt fortune PP		313'907.99		320'000.00		325'683.84
21.4003	Impôt à la source		50'941.15		55'000.00		51'598.99
21.4010	Impôt bénéfice PM		39'694.50		120'000.00		146'364.00
21.4011	Impôt capital PM		5'909.75		2'000.00		4'516.35
21.4012	Impôt complémentaire immeuble PM		8'446.20		10'000.00		10'326.35
21.4020	Impôt foncier		363'802.15		330'000.00		327'192.20
21.4040	Droits de mutations		36'502.70		50'000.00		106'142.20
21.4050	Impôt s/successions-donations		301'698.30		10'000.00		397.50
21.4061	Impôt sur les chiens		7'400.00		8'500.00		8'250.00
21.4066	Taxe communale de séjour						29'550.00
21.4090	Impôt récupéré après défalcations		3'993.56		2'000.00		12'441.37
21.4101	Patentes boissons et tabacs		2'922.35		5'000.00		7'016.15
21.4221	Intérêts de retard		21'897.22		15'000.00		19'782.49
21.4411	Impôt s/gains immobiliers		4'057.75		50'000.00		258'291.50
21.4412	Part.à des recettes cantonales - impôt front.		40'570.30		32'000.00		18'151.90
21.4510	Compensation RFFA (ex RIE 3)		15'055.21		15'000.00		22'763.55

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
22.3522	Solde de la péréquation 2019 de CHF 57'313.-- Une provision de CHF 122'000.-- a également été créée au bilan pour la péréquation 2020.
22.4522	Prélèvement à la réserve du bilan, compte 9259.01 qui avait été constituée avec les comptes 2019

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
22	Service financier	898'314.68	691'236.48	721'700.00	632'900.00	922'898.23	668'954.66
22.3210	Intérêts des dettes à court-t	2'114.20		3'000.00		2'267.57	
22.3220	Intérêts des dettes consolid.	40'175.48		42'000.00		41'894.66	
22.3521	Alimentation Fonds péréquation	676'712.00		676'700.00		688'736.00	
22.3522	Péréquation solde année précédente	179'313.00				170'000.00	
22.3800	Attribution provision débiteurs					20'000.00	
22.4222	Revenus des capit.patrim.fin.		44'848.00		42'000.00		44'598.00
22.452	Retour fonds péréquation		548'900.00		548'900.00		521'100.00
22.4521	Péréquation solde année précédente						61'362.00
22.4522	Péréquation, avance sur exercice suivant		57'313.00				
22.4909	Imputations internes des intérêts travaux divers		40'175.48		42'000.00		41'894.66

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
33.3309 et 33.43551	Cette année encore, le stock des vins a été comptabilisé en deux étapes. La première (compte 33.43551) a eu lieu avec l'état effectif au 31 décembre 2020, soit une augmentation de CHF 7'497.80. Avec la crise sanitaire qui se prolonge, le stock de vrac 2019 a de nouveau été valorisé à CHF 1.-- le litre. Cette action a pour conséquence de baisser la valeur totale du stock au bilan (compte 9129) à CHF 188'596.65.

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'266'424.45	934'392.30	1'201'750.00	1'140'400.00	1'558'934.38	1'308'524.16
31	Terrain	55'067.05	69'761.80	56'500.00	69'700.00	75'931.43	69'989.00
31.3030	Assurances sociales					62.05	
31.3115	Achats véhicules, leasing	5'066.40		5'000.00		935.95	
31.3146	Entretien des domaines	5'021.50		4'000.00		9'884.15	
31.31461	Entretien des terrains de sport	7'372.25		10'000.00		26'747.30	
31.33031	Amortissement terrain patrimoine financier	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
31.3521	Frais entretien stand tir	9'388.45		9'200.00		9'954.60	
31.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux	3'218.45		3'300.00		3'347.38	
31.42321	Location des terrains		69'761.80		69'700.00		69'989.00
32	Forêts	51'760.85		53'000.00		62'797.80	
32.3146	Frais d'exploitation forêts	49'658.00		50'000.00		47'758.00	
32.3185	Honoraires, frais études	2'102.85		3'000.00		15'039.80	
33	Vignes	566'166.65	361'101.95	538'400.00	555'000.00	661'647.34	722'405.76
33.3012	Salaires personnel cave/vendanges	23'061.04		26'000.00		33'071.54	
33.3030	Assurances sociales	1'287.00		1'400.00		1'257.00	
33.3133	Frais de cave, vinification	18'613.00		20'000.00		18'743.00	
33.31331	Frais de cave, conditionnement	77'050.71		80'000.00		79'330.25	
33.3134	Fournitures, frais vignes	32'199.80		40'000.00		28'386.35	
33.31461	Vignerons-tâcherons	229'400.20		250'000.00		234'220.70	
33.3170	Frais représentation et promotion	31'082.65		40'000.00		47'781.10	
33.3189	Frais livraison/vente	6'102.00		10'000.00		7'367.50	
33.3191	TVA vente de vin	15'577.85		25'000.00		27'843.70	
33.3193	Cotisations viticoles	3'792.40		10'000.00		11'146.20	
33.3309	Variation du stock des vins	92'000.00				136'500.00	
33.3904	Imputation interne location des caves	36'000.00		36'000.00		36'000.00	
33.4355	Ventes des vins		353'604.15		555'000.00		583'271.71
33.43551	Variation stock vins		7'497.80				139'134.05
35	Bâtiments communaux	593'429.90	503'528.55	553'850.00	515'700.00	758'557.81	516'129.40

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
351.3133	Avec la pandémie de COVID-19, obligation d'acheter deux distributeurs de désinfectant pour les mains, du matériel de protection individuelle (solution hydroalcoolique, masques de protection, gants, etc.) et d'engager, sur une courte période, une entreprise de nettoyage. En outre, le volume de consommables (savon, essuie-mains) a augmenté en conséquence
351.3186	Ristourne sur les primes de la compagnie d'assurance par redistribution des bénéfices
351.3321	Amortissement complémentaire du patrimoine administratif 9143.1 Immeuble La Couronne CHF 60'000.--
351.4271	Baisse des locations de la Salle de la Couronne (COVID-19) Abandon de deux mensualités au profit de l'Auberge communale (COVID-19) Un appartement non reloué dans le bâtiment de La Souche depuis le 1 ^{er} juillet 2020

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
351	Bâtiments	586'864.90	496'246.55	548'850.00	508'000.00	751'921.02	508'156.60
351.3011	Traitement du personnel	85'376.85		85'800.00		85'386.30	
351.3030	Assurances sociales	8'836.85		8'000.00		7'966.70	
351.3040	Caisse de pension	13'951.80		16'800.00		13'194.25	
351.3060	Indemnités et remboursement de frais	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
351.3122	Chauffage gaz	74'188.60		75'000.00		65'551.85	
351.3123	Electricité	28'106.50		30'000.00		26'388.30	
351.3124	Chauffage mazout	16'413.05		32'000.00		15'298.10	
351.3133	Frais de conciergerie et maintenance	46'152.95		30'000.00		35'163.70	
351.3141	Entretien des bâtiments	123'254.80		130'000.00		62'757.01	
351.31411	Entret. bâtiments, trav.spéc.					64'867.00	
351.3182	Téléphones	511.90		750.00		1'084.20	
351.3186	Primes assurances bâtiments	28'344.45		32'000.00		32'786.85	
351.3199	Commissions et frais gérance	14'072.15		16'000.00		14'741.55	
351.3302	Amortissement financier bâtiments-terrains	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
351.3312	Amortissement SP la Couronne + Temple	67'000.00		67'000.00		67'000.00	
351.3312.2	Amortissement travaux rénovation vestiaires foot (02.2019)			4'000.00			
351.3321	Amortissements supplémentaires patrimoine admin.	60'000.00				238'697.25	
351.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux	9'655.00		10'500.00		10'037.96	
351.4271	Locations diverses		457'616.55		470'000.00		470'046.60
351.4272	Machines à laver		2'630.00		2'000.00		2'110.00
351.4904	Imputation interne location cave		36'000.00		36'000.00		36'000.00
352	Congélateurs	6'565.00	7'282.00	5'000.00	7'700.00	6'636.79	7'972.80
352.31411	Frais d'entretien du congélateur	6'565.00		5'000.00		6'636.79	
352.43420	Produits congélateurs		7'282.00		7'700.00		7'972.80

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
----------	--------------

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	TRAVAUX	1'082'125.05	457'217.42	1'078'289.25	466'589.25	1'087'818.73	443'562.33
42	Service de l'urbanisme	88'223.10	18'879.30	119'200.00	28'000.00	89'530.80	17'394.00
42.3011	Traitement du personnel	35'606.15		35'800.00		35'067.70	
42.3030	Assurances sociales	3'685.40		3'400.00		3'273.55	
42.3040	Caisse de pension	5'818.55		7'000.00		5'966.00	
42.3102	Frais annonces et publications	3'460.45		3'000.00		3'601.95	
42.3185	Honoraires et frais d'expertises	39'652.55		70'000.00		41'621.60	
42.4313	Taxes et émoluments police des constructions		17'706.40		25'000.00		14'763.90
42.4362	Remboursement frais administr.		1'172.90		3'000.00		2'630.10
43	Routes	459'453.28		473'000.00		466'522.95	
43.3011	Traitement du personnel	220'362.75		216'000.00		211'150.95	
43.3030	Assurances sociales	21'842.80		20'000.00		18'939.95	
43.3040	Caisse de pension	34'485.80		41'300.00		31'101.80	
43.3060	Indemnisations et rembt. frais			300.00			
43.3114	Achats matériel de voirie	1'344.05		5'000.00		9'585.60	
43.3115	Achats véhicules, leasing	6'746.40		7'000.00		6'746.40	
43.3135	Achats fournitures, matériaux	14'452.70		15'000.00		16'977.55	
43.31421	Entretien des chemins	62'757.50		70'000.00		65'790.04	
43.314222	Entretien des murs					3'200.00	
43.3155	Entretien des véhicules	27'917.60		27'500.00		26'927.40	
43.3182	Frais tél. Dépot	916.20		2'000.00		1'812.55	
43.3311.13	Amortissement zone la Coche	10'500.00		10'500.00		10'500.00	
43.3311.14	Amortissement rond point+trottoir Pré Nové	11'500.00		11'500.00		11'500.00	
43.3311.70	Amortissement Boulevard/Ciclet	4'800.00		4'800.00		4'800.00	
43.3311.81	Amortissement parking Vers la Cour	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
43.33116	Amortissement assainissement du village	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
43.3313	Amortissement véhicule voirie					4'722.15	
43.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux	7'827.48		8'100.00		8'768.56	
44	Parcs, promenades, cimetières	29'179.55		30'000.00		36'506.10	
44.3145	Entretien frais divers	29'179.55		30'000.00		36'506.10	
45	Ordures ménagères et décharge	134'361.85	134'361.85	117'860.00	117'360.00	122'894.71	122'894.71

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
450.3191	Correction d'un arrondi dû à la TVA
450.4900	Mesures d'accompagnement pour les familles avec enfants en bas âge conformément au règlement sur la gestion des déchets (54 rouleaux de sacs-poubelle de 35 litres leur ont été offerts)
451.3526	Hausse découlant d'un nombre plus important de passages à la déchetterie (5820 en 2020 contre 5172 en 2019) et de l'augmentation du prix du passage de CHF 5.75 en 2019 à CHF 7.-- en 2020 en raison de l'engagement d'un employé supplémentaire, de l'acquisition d'un élévateur et de l'augmentation des coûts de transport – à noter également la suppression des recettes liées au recyclage du papier et du carton
452.3524	Achat de nouvelles poubelles pour le domaine public

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
450	Ordures ménagères	66'714.87	66'714.87	70'760.00	70'760.00	66'110.26	66'110.26
450.3011	Traitement du personnel	16'050.15		16'100.00		15'514.90	
450.3030	Assurances sociales	1'661.25		1'510.00		1'448.30	
450.3040	Caisse de pension	2'622.80		3'150.00		2'391.75	
450.3137	Achat sacs taxés	3'649.02		4'000.00		3'143.59	
450.3188	Frais de transports OM	26'389.97		28'000.00		26'389.97	
450.3191	AFC, TVA non récupérable OM	.01				768.12	
450.3526	Frais de traitement OM (Satom)	16'341.69		18'000.00		16'453.63	
450.4342	Ventes et rétrocession sacs taxés		51'751.62		50'000.00		50'891.46
450.4812	Prélèvement au fonds de réserve affecté		13'910.25		20'760.00		14'828.80
450.4900	Imputation interne aide complémentaire communale		1'053.00				390.00
451	Autres déchets ménagers	62'581.32	62'581.32	46'600.00	46'600.00	51'600.88	51'600.88
451.3011	Traitement du personnel	10'558.30		10'600.00		10'213.40	
451.3030	Assurances sociales	1'092.85		1'000.00		953.40	
451.3040	Caisse de pension	1'725.40		2'000.00		1'578.55	
451.3188	Frais de transports autres déchets urbains	7'558.28		8'000.00		8'163.25	
451.3301	Pertes sur débiteurs	175.00				483.10	
451.3526	Frais de traitement autres déchets urbains	41'471.49		25'000.00		30'209.18	
451.4342	Produits taxes forfaitaires		45'573.19		45'000.00		45'342.66
451.4342.1	Autres produits déchets urbains		1'312.88		1'400.00		1'807.05
451.4812	Prélèvement au fonds de réserve affecté		15'695.25		200.00		4'451.17
452	Déchets de voirie	5'065.66	5'065.66	500.00		5'183.57	5'183.57
452.3524	Frais de traitement déchets de voirie	5'065.66		500.00		5'183.57	
452.4812	Prélèvement au fonds de réserve affecté		5'065.66				5'183.57

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
46.3144	Les campagnes d'inspection des canalisations prévues (réseau de Versvey) ont dû être reportées en raison de l'absence prolongée du responsable du secteur des eaux (assurance)
46.3156	Révision et remplacement imprévu de diverses installations techniques à la STEP
46.3157	Reprise d'un rythme normal de déshydratation sur site
46.3191	Correction d'un arrondi dû à la TVA
47.3321	Amortissement complémentaire du patrimoine administratif : 9141.10 ECF Torrent-Grande-Eau CHF 50'000.--

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	303'976.27	303'976.27	321'229.25	321'229.25	303'273.62	303'273.62
46.3011	Traitement du personnel	71'450.05		70'800.00		69'182.10	
46.3030	Assurances sociales	7'301.20		6'650.00		6'419.30	
46.3040	Caisse de pension	11'527.25		13'800.00		10'828.25	
46.3123	Energie	19'654.19		20'000.00		19'628.13	
46.3130	Achats fournitures	9'213.92		13'000.00		11'357.14	
46.3144	Entretien canalis., collecteur	3'596.70		20'000.00			
46.3155	Entretien véhicule	4'790.17		2'500.00		4'700.12	
46.3156	Frais et entretien step	46'050.81		35'000.00		27'874.83	
46.3157	Step : Gestion des déchets	43'610.30		40'000.00		60'368.24	
46.3182	Téléphone STEP	742.26		1'000.00		1'457.42	
46.3185	Honoraires et frais d'expertises	7'841.64		20'000.00		8'938.91	
46.3191	AFC, TVA non récupérable, épuration	.02-				316.38	
46.3311.11	Amortissement travaux la Scie	6'779.25		6'779.25		10'000.00	
46.3311.13	Amortissement zone la Coche	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
46.3311.5	Amortissement assainissement Versvey	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
46.3311.70	Amortissement Boulevard/Ciclet	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
46.33115	Amortissement des Jaccolats	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
46.33116	Amortissement assainissement du village	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
46.33118	Amortissement "Champ Rogier"	4'500.00		4'500.00		4'500.00	
46.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux	8'918.55		9'200.00		9'702.80	
46.4341	Taxes de raccordement EU/EC		12'803.40		15'000.00		14'011.20
46.4342	Taxes annuelles d'épuration		184'242.30		190'000.00		184'927.63
46.4342.1	Taxe annuelle entretien des canalisations EU		21'431.00		23'000.00		22'070.40
46.4659	Participation com. Corbeyrier		55'747.75		50'000.00		54'891.80
46.4811	Prélèvement fds de réserve EU		29'751.82		43'229.25		27'372.59
47	Cours d'eau et digues	66'931.00		17'000.00		69'090.55	
47.3311	Amortissement ECF Grande Eau Torrent	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
47.3321	Amortissements supplémentaires patrimoine admin.	50'000.00				52'083.80	
47.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux ECF	1'931.00		2'000.00		2'006.75	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
51.35221	Entre 2019 et 2020, onze élèves de plus ont été enclassés à (coût annuel d'un élève en voie secondaire = CHF 1'751.65)
51.3662	Un rabais COVID-19 de CHF 4'884.-- a été accordé par CarPostal pour la période de fermeture des classes
51.4522	Cinq élèves de Corbeyrier ont été enclassés à Yvorne contre dix l'année précédente

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	269'277.35	8'733.50	269'500.00	17'000.00	291'639.15	15'341.50
51	Enseignement primaire	258'193.70	8'733.50	259'000.00	17'000.00	244'076.50	15'341.50
51.35221	Participation à l'enseignement	92'715.85		82'000.00		75'114.00	
51.3523	Part. à des charges culture,loisirs et sport	4'593.85		6'000.00		4'656.50	
51.3662	Frais de transports, pensions	160'884.00		171'000.00		164'306.00	
51.4522	Ecolage commune Corbeyrier		8'733.50		17'000.00		15'341.50
54	Office d'orientation professionnelle	935.85		1'000.00		974.05	
54.3512	Orientation professionnelle	935.85		1'000.00		974.05	
56	Service médical et dentaire			500.00		401.00	
56.3654	Service médical dentaire			500.00		401.00	
58	Temples et cultes	10'147.80		9'000.00		46'187.60	
58.3090	Autres charges	10'147.80		9'000.00		46'187.60	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
60.3511	Solde péréquatif 2019
60.451	Prélèvement à la réserve du bilan, compte 9259.01, qui avait été constituée avec les comptes 2019
64.4272	Prolongation d'une concession de tombe

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
6	POLICE	227'126.65	32'827.84	227'300.00	20'000.00	227'863.25	35'703.64
60	Administration	176'681.85	30'627.84	169'800.00	20'000.00	171'283.70	35'203.64
60.3011	Traitement du personnel	27'863.90		27'800.00		25'976.80	
60.3030	Assurances sociales	2'866.50		2'600.00		2'263.35	
60.3040	Caisse de pension	4'525.65		5'400.00		3'974.95	
60.3116	Achat signalisation routière, marquage	19'708.50		20'000.00		21'621.60	
60.3130	Police, dépenses diverses	5'365.30		7'000.00		10'208.50	
60.3170	Réceptions et manifestations			2'000.00			
60.351	Réforme policière	104'940.00		105'000.00		107'238.50	
60.3511	Réforme policière solde année précédente	11'412.00					
60.4300	Police, recettes diverses		19'215.84		20'000.00		29'814.64
60.451	Réforme policière, solde année précédente		11'412.00				5'389.00
64	Service des inhumations	1'699.00	2'200.00	500.00		660.90	500.00
64.3188	Pompes funèbres	1'699.00		500.00		660.90	
64.4272	Concession inhumation		2'200.00				500.00
65	Défenses contre l'incendie	31'773.15		38'000.00		37'918.65	
65.3520	Participation intercommunale SDIS	31'773.15		38'000.00		37'918.65	
66	Protection civile	16'972.65		19'000.00		18'000.00	
66.3521	ORPC District d'Aigle	16'972.65		19'000.00		18'000.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
71.3900	Contrepartie du compte 450.4900)
72.3514	Solde de la péréquation 2019, CHF 94'540.--. Une provision de CHF 122'000.-- a également été créée au bilan pour la péréquation 2020.
72.4511	Prélèvement à la réserve du bilan, compte 9259.01, qui avait été constituée avec les comptes 2019
72.4525	Retour favorable par rapport aux acomptes versés en 2019

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	SECURITE SOCIALE	1'071'203.60	129'019.04	872'100.00		1'086'842.35	74'928.00
71	Service social	1'053.00				390.00	
71.3900	Imputation interne aide complémentaire communale	1'053.00				390.00	
72	Prévoyance sociale cantonale	1'070'150.60	129'019.04	872'100.00		989'208.35	74'928.00
72.3513	Prévoyance sociale cantonale	595'058.00		595'100.00		668'784.00	
72.3514	Facture sociale, décompte année précédente	216'540.00				150'000.00	
72.35151	AJE + ARASAPE + FAJE	258'552.60		277'000.00		170'424.35	
72.4510	Prévoyance sociale - solde année précédente						74'928.00
72.4511	Prévoyance sociale, avance sur exercice suivant		94'540.00				
72.4525	ARASAPE fonctionnement AJE+AAS retour année précédente		34'479.04				
73	Santé publique					97'244.00	
73.36552	Assistance médico-sociale - soins domicile					97'244.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
81.3191	Correction d'un arrondi dû à la TVA
81.4651	Participation de l'ECA à la pose d'une nouvelle borne hydrante au Pré de l'Oie
82.3809	Attribution au nouveau fonds de réserve (compte 9282.82) de l'excédent de recettes provenant de la perception de la taxe spécifique, conformément au nouveau règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique et à l'utilisation du Fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	359'512.23	368'630.13	370'100.00	360'100.00	307'938.06	332'428.81
81	Service des eaux	259'202.93	259'202.93	290'100.00	290'100.00	256'343.91	256'343.91
81.3011	Traitement du personnel	72'085.35		72'300.00		71'238.00	
81.3030	Assurances sociales	7'461.15		6'800.00		6'550.55	
81.3040	Caisse de pension	11'779.80		14'100.00		11'041.80	
81.3060	Indemnisations et rbt. frais	166.60		1'000.00		1'159.19	
81.3121	Achat et consommation d'eau	10'394.71		13'000.00		12'976.73	
81.3123	Consommation d'électricité	9'000.26		10'000.00		9'065.21	
81.3144	Entretien réseau d'eau	40'231.64		40'000.00		31'944.67	
81.31442	Entretien des captages	20'509.17		25'000.00		29'349.37	
81.3182	Raccordement téléphonique	1'949.88		2'000.00		2'183.89	
81.3185	Honoraires et frais d'expertises	9'998.88		30'000.00		9'840.02	
81.3191	AFC, TVA non récupérable, Eau	.01				2'909.42	
81.3301.1	Pertes sur débiteurs	.50				53.85	
81.3311.13	Amortissement zone la Coche	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
81.3311.5	Amortissement assainissement Versvey	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
81.3311.70	Amortissement Boulevard/Ciclet	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
81.33115	Amortissement des Jaccolats	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
81.33116	Amortissement assainissement du village	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
81.33118	Amortissement "Champ Rogier"	4'500.00		4'500.00		4'500.00	
81.3319	Amortissement conduite eau + incendie Versvey (préavis 07-2018)	7'000.00		7'000.00			
81.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux	8'625.00		8'900.00		8'031.21	
81.4273	Location des compteurs		19'245.25		19'500.00		19'307.20
81.4341	Taxes de raccordement eau		11'115.30		35'000.00		38'061.05
81.4351	Produit consommation d'eau		176'887.20		205'000.00		189'084.40
81.4651	Subventions ECA		3'571.05				
81.4813	Prélèvement au fonds de réserve		48'384.13		30'600.00		9'891.26
82	Service électrique	100'309.30	109'427.20	80'000.00	70'000.00	51'594.15	76'084.90
82.3123	Achat courant	13'781.20		15'000.00		15'077.50	
82.3143	Entretien éclairage public	31'814.50		30'000.00		30'618.65	
82.3657	Subvention "politique énergétique"	17'060.80		35'000.00		5'898.00	
82.3809	Attribution au fonds de réserve	37'652.80					
82.4112	Taxes énergie (usage du sol)		54'713.60		70'000.00		76'084.90
82.4112.1	Taxe spécifique		54'713.60				

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Commentaires
----------	--------------

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
	<i>Total</i>	5'969'359.32	6'046'252.47	5'548'869.25	5'627'989.25	6'251'176.09	6'307'270.41
	<i>Excédent</i>		76'893.15		79'120.00		56'094.32

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	CHARGES	5'969'359.32		5'548'869.25		6'251'176.09	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	1'192'250.49		1'197'910.00		1'177'905.88	
300	Autorités et commissions	151'000.00		152'000.00		153'310.00	
10.3001	Traitement des Municipaux	140'000.00		140'000.00		140'000.00	
10.3003	Traitement du Conseil Communal	11'000.00		12'000.00		13'310.00	
301	Personnel admin. et d'exploit.	756'249.14		755'900.00		730'065.24	
11.3011	Traitement du personnel	193'834.60		194'700.00		173'263.55	
33.3012	Salaires personnel cave/vendanges	23'061.04		26'000.00		33'071.54	
351.3011	Traitement du personnel	85'376.85		85'800.00		85'386.30	
42.3011	Traitement du personnel	35'606.15		35'800.00		35'067.70	
43.3011	Traitement du personnel	220'362.75		216'000.00		211'150.95	
450.3011	Traitement du personnel	16'050.15		16'100.00		15'514.90	
451.3011	Traitement du personnel	10'558.30		10'600.00		10'213.40	
46.3011	Traitement du personnel	71'450.05		70'800.00		69'182.10	
60.3011	Traitement du personnel	27'863.90		27'800.00		25'976.80	
81.3011	Traitement du personnel	72'085.35		72'300.00		71'238.00	
303	Assurances sociales	92'064.85		85'660.00		95'497.00	
10.3030	Assurances sociales	15'967.20		16'000.00		17'155.80	
11.3030	Assurances sociales	20'062.65		18'300.00		29'207.05	
31.3030	Assurances sociales					62.05	
33.3030	Assurances sociales	1'287.00		1'400.00		1'257.00	
351.3030	Assurances sociales	8'836.85		8'000.00		7'966.70	
42.3030	Assurances sociales	3'685.40		3'400.00		3'273.55	
43.3030	Assurances sociales	21'842.80		20'000.00		18'939.95	
450.3030	Assurances sociales	1'661.25		1'510.00		1'448.30	
451.3030	Assurances sociales	1'092.85		1'000.00		953.40	
46.3030	Assurances sociales	7'301.20		6'650.00		6'419.30	
60.3030	Assurances sociales	2'866.50		2'600.00		2'263.35	
81.3030	Assurances sociales	7'461.15		6'800.00		6'550.55	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
304	Caisse de pensions et prév.	118'112.40		141'550.00		106'862.55	
11.3040	Caisse de pension	31'675.35		38'000.00		26'785.20	
351.3040	Caisse de pension	13'951.80		16'800.00		13'194.25	
42.3040	Caisse de pension	5'818.55		7'000.00		5'966.00	
43.3040	Caisse de pension	34'485.80		41'300.00		31'101.80	
450.3040	Caisse de pension	2'622.80		3'150.00		2'391.75	
451.3040	Caisse de pension	1'725.40		2'000.00		1'578.55	
46.3040	Caisse de pension	11'527.25		13'800.00		10'828.25	
60.3040	Caisse de pension	4'525.65		5'400.00		3'974.95	
81.3040	Caisse de pension	11'779.80		14'100.00		11'041.80	
305	Assurances accidents, maladie	33'042.30		33'000.00		31'901.90	
11.3050	Assurances maladie et accident	33'042.30		33'000.00		31'901.90	
306	Indemnisation et remboursement	8'339.20		9'300.00		8'814.19	
10.3060	Indemnité et rembt. frais	672.60		500.00		155.00	
11.3060	Indemnisations et rembt. frais	4'500.00		4'500.00		4'500.00	
351.3060	Indemnisations et remboursement de frais	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
43.3060	Indemnisations et rembt. frais			300.00			
81.3060	Indemnisations et rbt. frais	166.60		1'000.00		1'159.19	
308	Personnel intérimaire	22'530.20					
13.3080	Traitement personnel intérim	22'530.20					
309	Autres charges aut. et pers.	10'912.40		20'500.00		51'455.00	
10.3090	Autres charges	464.60		5'000.00		5'267.40	
13.3091	Frais de formation	300.00		6'500.00			
58.3090	Autres charges	10'147.80		9'000.00		46'187.60	
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	1'490'061.03		1'667'250.00		1'608'401.92	
310	Imprimés et fournitures bureau	20'983.70		23'000.00		44'923.25	
11.3101	Imprimés et papeterie	6'866.00		7'000.00		11'844.35	
11.3102	Journal Le Vuarnéran	10'657.25		13'000.00		8'284.85	
11.3109	Maintenance informatique					21'192.10	
42.3102	Frais annonces et publications	3'460.45		3'000.00		3'601.95	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
311	Achats mobilier, matériel, etc	51'545.55		60'500.00		80'597.20	
11.3111	Achat machines et matériels de bureau	58.70		500.00		28'638.75	
11.3186	Assurances diverses	10'161.20		14'000.00		13'068.90	
19.3111	Achat matériel informatique	8'460.30		9'000.00			
31.3115	Achats véhicules, leasing	5'066.40		5'000.00		935.95	
43.3114	Achats matériel de voirie	1'344.05		5'000.00		9'585.60	
43.3115	Achats véhicules, leasing	6'746.40		7'000.00		6'746.40	
60.3116	Achat signalisation routière, marquage	19'708.50		20'000.00		21'621.60	
312	Achats d'eau, d'énergie, comb.	171'538.51		195'000.00		163'985.82	
351.3122	Chauffage gaz	74'188.60		75'000.00		65'551.85	
351.3123	Electricité	28'106.50		30'000.00		26'388.30	
351.3124	Chauffage mazout	16'413.05		32'000.00		15'298.10	
46.3123	Energie	19'654.19		20'000.00		19'628.13	
81.3121	Achat et consommation d'eau	10'394.71		13'000.00		12'976.73	
81.3123	Consommation d'électricité	9'000.26		10'000.00		9'065.21	
82.3123	Achat courant	13'781.20		15'000.00		15'077.50	
313	Autres fournit. et marchand.	206'697.40		209'000.00		203'310.08	
33.3133	Frais de cave, vinification	18'613.00		20'000.00		18'743.00	
33.31331	Frais de cave, conditionnement	77'050.71		80'000.00		79'330.25	
33.3134	Fournitures, frais vignes	32'199.80		40'000.00		28'386.35	
351.3133	Frais de conciergerie et maintenance	46'152.95		30'000.00		35'163.70	
43.3135	Achats fournitures, matériaux	14'452.70		15'000.00		16'977.55	
450.3137	Achat sacs taxés	3'649.02		4'000.00		3'143.59	
46.3130	Achats fournitures	9'213.92		13'000.00		11'357.14	
60.3130	Police, dépenses diverses	5'365.30		7'000.00		10'208.50	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
314	Entret. immeubles, routes, etc	609'360.81		664'000.00		650'279.78	
31.3146	Entretien des domaines	5'021.50		4'000.00		9'884.15	
31.31461	Entretien des terrains de sport	7'372.25		10'000.00		26'747.30	
32.3146	Frais d'exploitation forêts	49'658.00		50'000.00		47'758.00	
33.31461	Vignerons-tâcherons	229'400.20		250'000.00		234'220.70	
351.3141	Entretien des bâtiments	123'254.80		130'000.00		62'757.01	
351.31411	Entret. bâtiments, trav.spéc.					64'867.00	
352.31411	Frais d'entretien du congélateur	6'565.00		5'000.00		6'636.79	
43.31421	Entretien des chemins	62'757.50		70'000.00		65'790.04	
43.314222	Entretien des murs					3'200.00	
44.3145	Entretien frais divers	29'179.55		30'000.00		36'506.10	
46.3144	Entretien canalis., collecteur	3'596.70		20'000.00			
81.3144	Entretien réseau d'eau	40'231.64		40'000.00		31'944.67	
81.31442	Entretien des captages	20'509.17		25'000.00		29'349.37	
82.3143	Entretien éclairage public	31'814.50		30'000.00		30'618.65	
315	Entretien mobiliers, install.	158'703.23		140'500.00		119'870.59	
19.3156	Maintenance informatique	36'334.35		35'500.00			
43.3155	Entretien des véhicules	27'917.60		27'500.00		26'927.40	
46.3155	Entretien véhicule	4'790.17		2'500.00		4'700.12	
46.3156	Frais et entretien step	46'050.81		35'000.00		27'874.83	
46.3157	Step : Gestion des déchets	43'610.30		40'000.00		60'368.24	
317	Réceptions et manifestations	51'768.00		62'000.00		73'337.15	
11.3170	Frais de réceptions manifestations	20'685.35		20'000.00		25'556.05	
33.3170	Frais représentation et promotion	31'082.65		40'000.00		47'781.10	
60.3170	Réceptions et manifestations			2'000.00			

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
318	Honoraires, prestations serv.	186'021.47		262'250.00		214'372.68	
11.3181	Frais de port	4'573.00		5'500.00			
11.3182	Téléphones	5'079.45		6'000.00		6'476.60	
11.3185	Honoraires, frais d'expertises	797.50		3'000.00		6'182.70	
20.3184	Frais de poursuites	4'053.02		500.00		3'108.05	
20.3185	Honoraires et frais d'expertises	12'310.80		15'000.00		14'579.65	
21.3187	Frais de perception des impôts	25'397.84		25'000.00		26'678.82	
32.3185	Honoraires, frais études	2'102.85		3'000.00		15'039.80	
33.3189	Frais livraison/vente	6'102.00		10'000.00		7'367.50	
351.3182	Téléphones	511.90		750.00		1'084.20	
351.3186	Primes assurances bâtiments	28'344.45		32'000.00		32'786.85	
42.3185	Honoraires et frais d'expertises	39'652.55		70'000.00		41'621.60	
43.3182	Frais tél. Dépot	916.20		2'000.00		1'812.55	
450.3188	Frais de transports OM	26'389.97		28'000.00		26'389.97	
451.3188	Frais de transports autres déchets urbains	7'558.28		8'000.00		8'163.25	
46.3182	Téléphone STEP	742.26		1'000.00		1'457.42	
46.3185	Honoraires et frais d'expertises	7'841.64		20'000.00		8'938.91	
64.3188	Pompes funèbres	1'699.00		500.00		660.90	
81.3182	Raccordement téléphonique	1'949.88		2'000.00		2'183.89	
81.3185	Honoraires et frais d'expertises	9'998.88		30'000.00		9'840.02	
319	Impôts, taxes, cotisations	33'442.36		51'000.00		57'725.37	
33.3191	TVA vente de vin	15'577.85		25'000.00		27'843.70	
33.3193	Cotisations viticoles	3'792.40		10'000.00		11'146.20	
351.3199	Commissions et frais gérance	14'072.15		16'000.00		14'741.55	
450.3191	AFC, TVA non récupérable OM	.01-				768.12	
46.3191	AFC, TVA non récupérable, épuration	.02-				316.38	
81.3191	AFC, TVA non récupérable, Eau	.01-				2'909.42	
32	INTERETS PASSIFS	42'925.68		46'000.00		45'128.21	
321	Intérêts dettes à court terme	2'114.20		3'000.00		2'267.57	
22.3210	Intérêts des dettes à court-t	2'114.20		3'000.00		2'267.57	
322	Intérêts dettes moyen, long T.	40'175.48		42'000.00		41'894.66	
22.3220	Intérêts des dettes consolid.	40'175.48		42'000.00		41'894.66	
329	Autres intérêts	636.00		1'000.00		965.98	
21.3290	Intérêts rémunérateurs	636.00		1'000.00		965.98	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
33	AMORTISSEMENTS	547'739.50		346'079.25		774'100.89	
330	Amort. patrimoine financier	158'660.25		63'000.00		203'297.69	
21.3300	Défalcations diverses	33'484.75		30'000.00		33'260.74	
31.33031	Amortissement terrain patrimoine financier	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
33.3309	Variation du stock des vins	92'000.00				136'500.00	
351.3302	Amortissement financier bâtiments-terrains	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
451.3301	Pertes sur débiteurs	175.00				483.10	
81.3301.1	Pertes sur débiteurs	.50				53.85	
331	Amort. obligatoire patr. admn.	279'079.25		283'079.25		280'022.15	
351.3312	Amortissement SP la Couronne + Temple	67'000.00		67'000.00		67'000.00	
351.3312.2	Amortissement travaux rénovation vestiaires foot (02.2019)			4'000.00			
43.3311.13	Amortissement zone la Coche	10'500.00		10'500.00		10'500.00	
43.3311.14	Amortissement rond point+trottoir Pré Nové	11'500.00		11'500.00		11'500.00	
43.3311.70	Amortissement Boulevard/Ciclet	4'800.00		4'800.00		4'800.00	
43.3311.81	Amortissement parking Vers la Cour	9'000.00		9'000.00		9'000.00	
43.33116	Amortissement assainissement du village	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
43.3313	Amortissement véhicule voirie					4'722.15	
46.3311.11	Amortissement travaux la Scie	6'779.25		6'779.25		10'000.00	
46.3311.13	Amortissement zone la Coche	6'000.00		6'000.00		6'000.00	
46.3311.5	Amortissement assainissement Versvey	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
46.3311.70	Amortissement Boulevard/Ciclet	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
46.33115	Amortissement des Jacolats	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
46.33116	Amortissement assainissement du village	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
46.33118	Amortissement "Champ Rogier"	4'500.00		4'500.00		4'500.00	
47.3311	Amortissement ECF Grande Eau Torrent	15'000.00		15'000.00		15'000.00	
81.3311.13	Amortissement zone la Coche	2'500.00		2'500.00		2'500.00	
81.3311.5	Amortissement assainissement Versvey	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
81.3311.70	Amortissement Boulevard/Ciclet	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
81.33115	Amortissement des Jacolats	12'500.00		12'500.00		12'500.00	
81.33116	Amortissement assainissement du village	25'000.00		25'000.00		25'000.00	
81.33118	Amortissement "Champ Rogier"	4'500.00		4'500.00		4'500.00	
81.3319	Amortissement conduite eau + incendie Versvey (préavis 07-2018)	7'000.00		7'000.00			
332	Autres amort. patrimoine admn.	110'000.00				290'781.05	
351.3321	Amortissements supplémentaires patrimoine admin.	60'000.00				238'697.25	
47.3321	Amortissements supplémentaires patrimoine admin.	50'000.00				52'083.80	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
35	REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS	2'344'290.94		1'944'630.00		2'222'988.88	
351	Canton	1'269'943.15		1'070'230.00		1'166'762.75	
15.3513	Ecoles de musique	10'174.50		10'130.00		10'127.00	
18.3517	Participation transports publics	72'330.20		82'000.00		59'214.85	
54.3512	Orientation professionnelle	935.85		1'000.00		974.05	
60.351	Réforme policière	104'940.00		105'000.00		107'238.50	
60.3511	Réforme policière solde année précédente	11'412.00					
72.3513	Prévoyance sociale cantonale	595'058.00		595'100.00		668'784.00	
72.3514	Facture sociale, décompte année précédente	216'540.00				150'000.00	
72.35151	AJE + ARASAPE + FAJE	258'552.60		277'000.00		170'424.35	
352	Communes et associations comm.	1'074'347.79		874'400.00		1'056'226.13	
22.3521	Alimentation Fonds péréquation	676'712.00		676'700.00		688'736.00	
22.3522	Péréquation solde année précédente	179'313.00				170'000.00	
31.3521	Frais entretien stand tir	9'388.45		9'200.00		9'954.60	
450.3526	Frais de traitement OM (Satom)	16'341.69		18'000.00		16'453.63	
451.3526	Frais de traitement autres déchets urbains	41'471.49		25'000.00		30'209.18	
452.3524	Frais de traitement déchets de voirie	5'065.66		500.00		5'183.57	
51.35221	Participation à l'enseignement	92'715.85		82'000.00		75'114.00	
51.3523	Part. à des charges culture,loisirs et sport	4'593.85		6'000.00		4'656.50	
65.3520	Participation intercommunale SDIS	31'773.15		38'000.00		37'918.65	
66.3521	ORPC District d'Aigle	16'972.65		19'000.00		18'000.00	
36	AIDES ET SUBVENTIONS	237'210.40		269'000.00		324'365.65	
365	Aides, subventions inst. priv.	76'326.40		98'000.00		160'059.65	
11.3650	Cotisations, participations	20'322.70		18'000.00		38'665.30	
11.3653	Dons et autres subventions	4'000.00		7'500.00		17'851.35	
16.3653	Aides et subventions diverses	22'930.00		30'000.00			
18.3659	Aides et subventions transports	12'012.90		7'000.00			
56.3654	Service médical dentaire			500.00		401.00	
73.36552	Assistance médico-sociale - soins domicile					97'244.00	
82.3657	Subvention "politique énergétique"	17'060.80		35'000.00		5'898.00	
366	Aides individuelles	160'884.00		171'000.00		164'306.00	
51.3662	Frais de transports, pensions	160'884.00		171'000.00		164'306.00	
38	ATTRIBUTIONS FONDS FINANCEMENT	37'652.80				20'000.00	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
380	Attrib. fonds réser., renouv.	37'652.80				20'000.00	
22.3800	Attribution provision débiteurs					20'000.00	
82.3809	Attribution au fonds de réserve	37'652.80					
39	IMPUTATIONS INTERNES	77'228.48		78'000.00		78'284.66	
390	Imputations internes	77'228.48		78'000.00		78'284.66	
31.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux	3'218.45		3'300.00		3'347.38	
33.3904	Imputation interne location des caves	36'000.00		36'000.00		36'000.00	
351.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux	9'655.00		10'500.00		10'037.96	
43.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux	7'827.48		8'100.00		8'768.56	
46.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux	8'918.55		9'200.00		9'702.80	
47.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux ECF	1'931.00		2'000.00		2'006.75	
71.3900	Imputation interne aide complémentaire communale	1'053.00				390.00	
81.3909	Imputation interne intérêts financiers travaux	8'625.00		8'900.00		8'031.21	

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	REVENUS		6'046'252.47		5'627'989.25		6'307'270.41
40	IMPOTS		3'253'045.35		2'837'500.00		3'066'678.57
400	Impôts sur le revenu, fortune		2'456'318.29		2'275'000.00		2'421'498.60
21.4000	Impôt revenu PP		2'091'469.15		1'900'000.00		2'044'215.77
21.4001	Impôt fortune PP		313'907.99		320'000.00		325'683.84
21.4003	Impôt à la source		50'941.15		55'000.00		51'598.99
401	Impôts sur le bénéfice net		54'050.45		132'000.00		161'206.70
21.4010	Impôt bénéfice PM		39'694.50		120'000.00		146'364.00
21.4011	Impôt capital PM		5'909.75		2'000.00		4'516.35
21.4012	Impôt complémentaire immeuble PM		8'446.20		10'000.00		10'326.35
402	Impôts foncier		363'802.15		330'000.00		327'192.20
21.4020	Impôt foncier		363'802.15		330'000.00		327'192.20
404	Droits de mutation		36'502.70		50'000.00		106'142.20
21.4040	Droits de mutations		36'502.70		50'000.00		106'142.20
405	Impôts successions, donations		301'698.30		10'000.00		397.50
21.4050	Impôt s/successions-donations		301'698.30		10'000.00		397.50
406	Impôts, taxes possess., dép.		36'679.90		38'500.00		37'800.00
16.4066	Taxe communale de séjour		29'279.90		30'000.00		
21.4061	Impôt sur les chiens		7'400.00		8'500.00		8'250.00
21.4066	Taxe communale de séjour						29'550.00
409	Impôts récupérés ap. défal.		3'993.56		2'000.00		12'441.37
21.4090	Impôt récupéré après défalcatons		3'993.56		2'000.00		12'441.37
41	PATENTES, CONCESSIONS		112'349.55		75'000.00		83'101.05
410	Patentes		2'922.35		5'000.00		7'016.15
21.4101	Patentes boissons et tabacs		2'922.35		5'000.00		7'016.15
411	Concessions		109'427.20		70'000.00		76'084.90
82.4112	Taxes énergie (usage du sol)		54'713.60		70'000.00		76'084.90
82.4112.1	Taxe spécifique		54'713.60				
42	REVENUS DU PATRIMOINE		618'198.82		618'200.00		626'333.29

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
422	Revenus capitaux du patrimoine		66'745.22		57'000.00		64'380.49
21.4221	Intérêts de retard		21'897.22		15'000.00		19'782.49
22.4222	Revenus des capit.patrim.fin.		44'848.00		42'000.00		44'598.00
423	Revenus des immeubles patri.		69'761.80		69'700.00		69'989.00
31.42321	Location des terrains		69'761.80		69'700.00		69'989.00
427	Revenus immeubles patr. admin.		481'691.80		491'500.00		491'963.80
351.4271	Locations diverses		457'616.55		470'000.00		470'046.60
351.4272	Machines à laver		2'630.00		2'000.00		2'110.00
64.4272	Concession inhumation		2'200.00				500.00
81.4273	Location des compteurs		19'245.25		19'500.00		19'307.20
43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS		998'243.56		1'211'600.00		1'358'926.20
430	Taxes légales de remplacement		19'215.84		20'000.00		29'814.64
60.4300	Police, recettes diverses		19'215.84		20'000.00		29'814.64
431	Emoluments		37'652.93		48'000.00		31'368.73
11.4311	Emoluments		19'946.53		23'000.00		16'604.83
42.4313	Taxes et émoluments police des constructions		17'706.40		25'000.00		14'763.90
434	Taxes de raccordement et util.		335'511.69		367'100.00		365'084.25
352.43420	Produits congélateurs		7'282.00		7'700.00		7'972.80
450.4342	Ventes et rétrocession sacs taxés		51'751.62		50'000.00		50'891.46
451.4342	Produits taxes forfaitaires		45'573.19		45'000.00		45'342.66
451.4342.1	Autres produits déchets urbains		1'312.88		1'400.00		1'807.05
46.4341	Taxes de raccordement EU/EC		12'803.40		15'000.00		14'011.20
46.4342	Taxes annuelles d'épuration		184'242.30		190'000.00		184'927.63
46.4342.1	Taxe annuelle entretien des canalisations EU		21'431.00		23'000.00		22'070.40
81.4341	Taxes de raccordement eau		11'115.30		35'000.00		38'061.05
435	Ventes et prestations service		560'427.03		760'500.00		914'574.08
11.4350	Recettes diverses		22'437.88		500.00		3'083.92
33.4355	Ventes des vins		353'604.15		555'000.00		583'271.71
33.43551	Variation stock vins		7'497.80				139'134.05
81.4351	Produit consommation d'eau		176'887.20		205'000.00		189'084.40

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
436	Remboursements de tiers		45'436.07		16'000.00		18'084.50
10.4361	Jetons de présence et indemnités		8'039.80		4'000.00		6'298.60
11.4361	Rembt. charges sociales						111.40
13.4361	Rembours de charges sociales		27'572.00				
20.4362	Remboursement poursuites		8'651.37		9'000.00		9'044.40
42.4362	Remboursement frais administr.		1'172.90		3'000.00		2'630.10
44	PARTS AUX RECETTES CANTONALES		44'628.05		82'000.00		276'443.40
441	Parts aux recettes cantonales		44'628.05		82'000.00		276'443.40
21.4411	Impôt s/gains immobiliers		4'057.75		50'000.00		258'291.50
21.4412	Part.à des recettes cantonales - impôt front.		40'570.30		32'000.00		18'151.90
45	PARTICIPATION, REMB. COLL. PUB		770'432.75		580'900.00		700'884.05
451	Canton		121'007.21		15'000.00		103'080.55
21.4510	Compensation RFFA (ex RIE 3)		15'055.21		15'000.00		22'763.55
60.451	Réforme policière, solde année précédente		11'412.00				5'389.00
72.4510	Prévoyance sociale - solde année précédente						74'928.00
72.4511	Prévoyance sociale, avance sur exercice suivant		94'540.00				
452	Communes et associations comm.		649'425.54		565'900.00		597'803.50
22.452	Retour fonds péréquation		548'900.00		548'900.00		521'100.00
22.4521	Péréquation solde année précédente						61'362.00
22.4522	Péréquation, avance sur exercice suivant		57'313.00				
51.4522	Ecolage commune Corbeyrier		8'733.50		17'000.00		15'341.50
72.4525	ARASAPE fonctionnement AJE+AAS retour année précédente		34'479.04				
46	AUTRES PARTICIPATIONS, SUB.		59'318.80		50'000.00		54'891.80
465	Particip., subvention de tiers		59'318.80		50'000.00		54'891.80
46.4659	Participation com. Corbeyrier		55'747.75		50'000.00		54'891.80
81.4651	Subventions ECA		3'571.05				
48	PRELEVEMENTS FONDS, FIN. SPEC.		112'807.11		94'789.25		61'727.39

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
481	prélèvement financ. spéciaux		112'807.11		94'789.25		61'727.39
450.4812	Prélèvement au fonds de réserve affecté		13'910.25		20'760.00		14'828.80
451.4812	Prélèvement au fonds de réserve affecté		15'695.25		200.00		4'451.17
452.4812	Prélèvement au fonds de réserve affecté		5'065.66				5'183.57
46.4811	Prélèvement fds de réserve EU		29'751.82		43'229.25		27'372.59
81.4813	Prélèvement au fonds de réserve		48'384.13		30'600.00		9'891.26
49	IMPUTATIONS INTERNES		77'228.48		78'000.00		78'284.66
490	Imputations internes		77'228.48		78'000.00		78'284.66
22.4909	Imputations internes des intérêts travaux divers		40'175.48		42'000.00		41'894.66
351.4904	Imputation interne location cave		36'000.00		36'000.00		36'000.00
450.4900	Imputation interne aide complémentaire communale		1'053.00				390.00

Comptes par nature

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
	<i>Total</i>	5'969'359.32	6'046'252.47	5'548'869.25	5'627'989.25	6'251'176.09	6'307'270.41
	<i>Excédent</i>		76'893.15		79'120.00		56'094.32

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Comptes 2019		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9	BILAN	8'453'721.28	8'376'828.13	8'438'595.44	8'438'595.44		
91	ACTIF	8'453'721.28		8'438'595.44			
910	DISPONIBILITES	630'400.42		380'250.21			
9100	Caisse	13'828.85		12'212.65			
9100	Caisse	13'828.85		12'212.65			
9101	Compte de chèque postaux	288'381.72		134'064.62			
9101	La Poste 18-804-2	288'381.72		134'064.62			
9102	Banques	328'189.85		233'972.94			
9105	U B S C/C G1 503.689.1	163'546.25		108'580.19			
9109.2	Rend. Titres BCV 5003.44.44	81'012.70		53'094.35			
9113	Compte commercial BCV 5003.31.03	83'630.90		72'298.40			
911	DEBITEURS	1'948'086.06		1'826'160.55			
9111	Comptes-courants débiteurs	124'290.30		152'569.65			
9111	Banque Cantonale VD, gérance c/c 320.54.32	124'290.30		152'569.65			
9112	Impôts à encaisser	1'636'404.41		1'364'879.83			
9112.01	ACI Impôts PP+PM+IS	1'474'121.57		1'164'572.25			
9112.02	ACI Impôt anticipé des contribuables	138'558.10		133'630.33			
9112.03	ACI solde à recevoir	23'724.74		66'677.25			
9114	Participations à recevoir	15'698.42		30'152.72			
9111.1	AFC Berne, I.A. à récupérer	15'698.42		30'152.72			
9115	Débiteurs	168'780.25		278'558.35			
9115	Débiteurs	168'780.25		278'558.35			
9119	Autres créances	2'912.68					
9119.44	TVA à récupérer Déchets Achats et Prest. Services	2'912.68					
912	PLACEMENTS PATRIMOINE FINANC.	1'803'226.50		1'920'730.40			

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Comptes 2019		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9120	Titres & placements	730'818.40		730'820.10			
9120.1	TITRES BOURSE COMMUNALE	154'907.05		154'907.05			
9120.15	Réserve Synd.AF viticole BCV 5003.31.11	16'929.65		16'929.65			
9120.18	Fonds abri PC 2002 - cpte 5043.72.90	545'520.40		545'521.25			
9120.30	Réserve Domaine BCV 5003.31.01	4'119.90		4'120.75			
9120.40	Réserve Gravière BCV 5003.31.02	9'341.40		9'341.40			
9123	Terrains & bâtiments	883'811.45		916'811.45			
9123	Terrains et Bâtiments Patrimoine Financier	673'465.65		681'465.65			
9123.1	Terrains	210'345.80		235'345.80			
9129	Autres biens patrimoine fin.	188'596.65		273'098.85			
9129	Stock vins	188'596.65		273'098.85			
913	ACTIFS TRANSITOIRES	31'572.25		21'323.45			
9139	Actifs transitoires	31'572.25		21'323.45			
9139	Actifs transitoires	31'572.25		21'323.45			
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	3'987'737.05		4'275'797.28			

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Comptes 2019		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
9141	Ouvrages génie civil	2'763'114.40		3'018'193.65			
9141	STATION D' EPURATION	1.00		1.00			
9141.1	Egouts des Jaccolats	27'255.70		52'255.70			
9141.10	ECF Torrent-Grande-Eau	165'000.00		230'000.00			
9141.10.1	ECF Grande-Eau /Pont CFF	104'105.00		104'105.00			
9141.11	EU rte de la Scie			6'779.25			
9141.13	Réfection Route de la Coche	11'693.00		22'193.00			
9141.13.1	Eau réfection Rte de la Coche	5'901.85		8'401.85			
9141.13.2	Egouts réfection Rte de la Coche	15'219.45		21'219.45			
9141.14	Travaux Rond Point et trottoirs RC	194'819.05		206'319.05			
9141.3	Terrain de football	1.00		1.00			
9141.5	Égouts Versvey	214'881.75		227'381.75			
9141.51	Eau - Versvey	28'239.15		40'739.15			
9141.6	Assainissement Maisons Neuves/Condém.Chât.	280'639.45		305'639.45			
9141.61	Égouts - Maisons Neuves	829'126.40		854'126.40			
9141.62	Eau - Maisons Neuves	387'286.40		412'286.40			
9141.70	Raccordement eau Boulevard+Ciclet	96'235.00		101'035.00			
9141.70.1	Eau Boulevard+Ciclet	67'084.25		70'084.25			
9141.70.2	Égouts Boulevard+Ciclet	39'954.45		41'954.45			
9141.81	Parking Vers la Cour	250'324.55		259'324.55			
9141.9	Assainissement Champ Rogier	16'497.35		20'997.35			
9141.91	Eau - Champ Rogier	28'849.60		33'349.60			
9143	Bâtiments & constructions	973'000.00		1'100'000.00			
9143	Bâtiments à amortir + (temple)	333'000.00		350'000.00			
9143.1	Immeuble La Couronne	640'000.00		750'000.00			
9144	Installations S.I.	249'621.65		155'602.63			
9144	Réseau d'eau	1.00		1.00			
9144.18.07	Conduite Versvey eau+ défense incendie	115'136.43		155'601.63			
9144.19.10	Chambre réductrice de pression "Les Combes"	134'484.22					
9145	Forêts	2'001.00		2'001.00			
9145	Forêts	2'001.00		2'001.00			
917	AUTRES DÉPENSES À AMORTIR	52'699.00		14'333.55			
9170	Autres dépenses à amortir	52'699.00		14'333.55			
9170.19.03	PPA - finalisation PACo	52'699.00		14'333.55			

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Comptes 2019		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
92	PASSIF		8'376'828.13		8'438'595.44		
920	ENGAGEMENTS COURANTS		390'029.67		356'382.87		
9200	Créanciers		387'177.92		356'382.87		
9200	Créanciers		397'030.65		370'318.05		
9202	AFC, créanciers		9'852.73-		13'935.18-		
9206	Autres créanciers		2'851.75				
9206.81	TVA due sur l'eau		2'851.75				
922	EMPRUNTS MOYEN & LONG TERME		3'994'540.00		4'143'140.00		
9221	Emprunt par obligation simple		3'994'540.00		4'143'140.00		
9220.14.1	BCV - La Couronne - ATF n° 5337 49 84 (2014-2023 1.6%)		112'500.00		162'500.00		
9220.15.1	SUVA - emprunt n° 40002730 (2018-2028, 1.04%)		1'500'000.00		1'500'000.00		
9220.15.2	Postfinance PF.005362 - parking Vers la Cour (2018-2023, 0.51%)		242'400.00		251'200.00		
9220.16	BCV ATF K 5403.16.18 (2017-2025, 0.63%)		1'675'400.00		1'740'200.00		
9220.3.1	BCV ATF H 5338.59.10 (ex CIP Souche+9220.9, 2014-2024, 2.03%)		464'240.00		489'240.00		
925	PASSIFS TRANSITOIRES		475'167.65		346'827.45		
9259	Passifs transitoires		475'167.65		346'827.45		
9259	Passifs transitoires		74'432.65		26'827.45		
9259.01	Passifs transitoires péréquation		400'735.00		320'000.00		
928	FONDS DE RESERVE		2'012'440.55		2'087'594.86		
9280	Fonds rés. recettes affectées		476'384.90		589'192.01		
9280.45	Fonds de réserve OM		50'416.49		85'087.65		
9280.46	Fonds de réserve réseau EC + EU		18'625.03		48'376.85		
9280.461	Fonds réserve STEP		83'153.38		83'153.38		
9280.81	Fonds réserve captage eaux		324'190.00		372'574.13		

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Comptes 2019			
		actifs	passifs	actifs	passifs	actifs	passifs
9282	Fonds de réserve		1'536'055.65		1'498'402.85		
9282.01	Fonds réserve domaine		49'105.90		49'105.90		
9282.02	Fonds réserve rebois.gravière		9'333.70		9'333.70		
9282.12	Fonds réserve protection des Ecots		135'000.00		135'000.00		
9282.14	Provision perte sur débiteurs		270'000.00		270'000.00		
9282.5	Fonds réserve travaux divers		50'000.00		50'000.00		
9282.66	Fonds réserve disp.abri PC		627'242.00		627'242.00		
9282.7	Fonds réserve pour immeubles		105'000.00		105'000.00		
9282.82	Fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable		37'652.80				
9282.9	Fonds réserve reman.parcel.		252'721.25		252'721.25		
929	CAPITAL		1'504'650.26		1'504'650.26		
9290	Capital		1'504'650.26		1'504'650.26		
9290	Capital		1'504'650.26		1'504'650.26		

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Comptes 2019			
		actifs	passifs	actifs	passifs	actifs	passifs
	<i>Total</i>	8'453'721.28	8'376'828.13	8'438'595.44	8'438'595.44		
	<i>Excédent</i>	76'893.15					

**ENTENTE INTERCOMMUNALE
SCOLAIRE AIGLE - YVORNE -
CORBEYRIER**

ECOLES - COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
501	ADMINISTRATION GENERALE DES ECOLES	232'182.69	2'466.35	392'200.00		218'957.26	13'466.30
501.3011.00	Traitement de l'éducateur scolaire			110'000.00			
501.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF			10'900.00			
501.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions			17'600.00			
501.3050.00	Assurances			700.00			
501.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	722.35		500.00		967.40	
501.3112.00	Achats de mobilier scolaire	79'569.09		92'000.00		70'394.20	
501.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	8'584.00		2'000.00		1'054.30	
501.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	1'277.65		500.00		92.80	
501.3152.00	Entretien du mobilier scolaire et des engins de gymnastique	6'114.10		10'000.00		3'464.55	
501.3156.00	Entretien des équipements et du matériel d'enseignement	585.00					
501.3188.00	Transports d'élèves	40'066.00		30'000.00		46'189.80	
501.3189.00	Frais divers	7'205.55		5'000.00		5'410.65	
501.3512.00	Part communale Fondation la Monerresse	14'007.00		15'000.00		14'164.00	
501.3512.10	Participation aux salaires de la Direction des écoles	38'497.15		41'000.00		38'604.45	
501.3522.00	Ecolages	19'889.60		20'000.00		15'015.70	
501.3659.00	Dons occasionnels			2'000.00		1'300.00	
501.3663.00	Part communale à des manifestations culturelles	15'665.20		35'000.00		22'299.41	
501.4362.00	Remboursements de frais		2'466.35				13'466.30
502	BATIMENTS SCOLAIRES	2'449'545.85	42'631.77	2'528'500.00	35'000.00	2'344'979.90	53'427.34
502.3011.00	Traitements	403'508.45		340'000.00		338'097.70	
502.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	36'886.40		29'000.00		30'336.80	
502.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	27'758.40		26'000.00		27'090.00	
502.3050.00	Assurances	6'651.60		4'500.00		5'087.95	
502.3114.00	Achats de matériel	6'793.05		8'800.00		4'860.35	
502.3122.00	Gaz	131'101.55		100'000.00		100'749.05	
502.3123.00	Electricité	53'505.20		90'000.00		75'083.20	
502.3124.00	Chauffage	32'055.90		140'000.00		107'200.10	
502.3133.00	Achat de produits de nettoyage	35'548.25		35'000.00		26'833.20	
502.3141.00	Entretien courant des bâtiments	224'432.30		147'500.00		128'397.10	
502.3154.00	Entretien du matériel	1'800.80		5'000.00		2'802.05	
502.3161.00	Location salles de gymnastique	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
502.3161.20	Location Monneresse	28'470.15		30'000.00		29'770.40	

Comptes concernés pour la répartition des frais à charge des communes selon la convention des écoles

ECOLES - COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
502.3312.00	Amortissement des bâtiments	1'164'267.00		1'191'700.00		1'191'700.00	
502.3902.00	Imputation interne des assurances	24'275.50		26'000.00		28'340.30	
502.3902.10	Déprédations - imputation interne	9'785.30				30'526.70	
502.3909.00	Intérêts imputés	257'706.00		350'000.00		213'105.00	
502.4112.10	Redevance électricité		22'958.57		20'000.00		18'011.24
502.4271.00	Locations		1'840.00		5'000.00		5'315.00
502.4362.00	Remboursements de frais		13'053.05		10'000.00		11'276.30
502.4363.00	Remboursements de dommages		4'780.15				18'824.80
513	FETE DES ECOLES	200.00		10'000.00		8'129.55	
513.3170.00	Frais de manifestations	200.00		10'000.00		8'129.55	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE		321'109.05		260'000.00		290'032.60
520.4512.00	Part de l'Etat et des communes aux charges de l'enseignement		321'109.05		260'000.00		290'032.60
570	SPORTS SCOLAIRES ET CAMPS SPORTIFS	110'130.05	17'992.65	114'000.00	25'000.00	131'957.30	36'371.57
570.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	3'261.80		8'000.00		4'238.25	
570.3163.00	Location d'équipements	23'383.50		8'000.00		16'221.50	
570.3180.00	Cours de ski	10'433.50		10'000.00		8'370.00	
570.3188.00	Frais de transports	36'547.00		35'000.00		54'011.30	
570.3652.00	Part au déficits des camps sportifs	36'504.25		50'000.00		48'174.05	
570.3653.00	Débours activités sportives			3'000.00		942.20	
570.4511.00	Participation du Canton		17'992.65		25'000.00		36'371.57

SDIS CHABLAIS

COÛT SDIS CHABLAIS - REPARTITION ENTRE LES COMMUNES ANNEE 2020

Base	Aigle	Corbeyrier	Yvorne	Totaux
Nombre d'habitants (au 31.12.2020)	10'518	445	1'070	12'033
Proportion en %	87.4096%	3.6982%	8.8922%	100.00%
Valeurs incendie Mobilière et immobilière (au 31.12.2020)	2'936'537'516	179'176'709	438'816'869	3'554'531'094
Proportion en %	82.61%	5.04%	12.35%	100.00%

Montant total solde des charges du compte 652 à répartir entre les communes **331'563.65**

	Aigle	Corbeyrier	Yvorne	Totaux
Nombre d'habitants	87.4096%	3.6982%	8.8922%	100.00%
80%	231'854.83	9'809.41	23'586.68	265'250.92
Valeur immobilière	82.61%	5.04%	12.35%	100.00%
20%	54'783.55	3'342.69	8'186.49	66'312.73
Total	286'638.38	13'152.10	31'773.17	331'563.65

SDIS Chablais - Comptes 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
652	SDIS CHABLAIS	706'133.40	706'133.40	742'100.00	742'100.00	766'975.20	766'975.20
652.3011.00	Traitements	88'658.00		105'000.00		93'526.65	
652.3013.00	Soldes	305'577.65		295'000.00		349'212.30	
652.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	21'328.95		21'700.00		22'530.10	
652.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	10'351.20		11'500.00		11'123.40	
652.3050.00	Assurances	1'522.70		2'100.00		1'629.60	
652.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais			1'000.00		117.60	
652.3066.00	Subsistance lors d'intervention	10'940.40		14'000.00		12'949.15	
652.3091.00	Frais de formation	43'835.70		55'000.00		53'032.35	
652.3093.00	Frais sanitaires du personnel	7'214.25		5'500.00		7'368.15	
652.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	282.25		1'500.00		559.45	
652.3102.00	Livres, documentation et insertions dans les journaux	269.50		1'000.00		265.00	
652.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	32'487.05		27'000.00		5'953.65	
652.3115.00	Achat de véhicule	7'897.00		13'000.00		19'652.50	
652.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	430.80		3'000.00		2'532.70	
652.3116.10	Remplacement de matériel, d'outillage et de mobilier	3'471.50		5'000.00		2'558.10	
652.3124.00	Carburant	1'034.00		1'500.00		656.85	
652.3139.00	Produits lutte incendie et protection environnement			500.00			
652.3155.00	Entretien des véhicules	5'964.65		5'000.00		6'415.60	
652.3156.00	Entretien du matériel, de l'outillage et du mobilier	3'271.75		6'000.00		2'986.20	
652.3161.00	Loyer	148'414.25		147'000.00		147'309.70	
652.3181.00	Frais de ports	138.35		500.00		128.90	
652.3182.00	Frais de téléphones + CTA + OFCOM	31.00		2'000.00		1'158.35	
652.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	3'420.80		3'500.00		3'096.30	
652.3189.00	Frais divers			1'000.00		8'845.80	
652.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	3'659.65		4'800.00		3'894.80	
652.3903.00	Imputation interne de carburant	5'932.00		9'000.00		9'472.00	
652.4356.00	Recettes diverses y compris DCH et secours routiers		53'131.80		37'000.00		40'597.70
652.4361.00	Remboursements de traitements		1'930.20				
652.4521.00	Participation d'Aigle		286'638.40		335'100.00		385'217.55
652.4521.10	Participations de Corbeyrier		13'152.10				
652.4521.20	Participations d'Yvorne		31'773.15				
652.4651.00	Part de l'ECA		319'507.75		370'000.00		341'159.95